

Fonds communs de placement **Mavrix**



Prospectus simplifié du 29 juin 2007

- Fonds Canada Mavrix ¹
- Fonds diversifié Mavrix ¹
- Fonds de dividendes et de revenu Mavrix ¹
- Fonds d'exploration Mavrix ¹
- Fonds mondial Mavrix ¹
- Fonds mondial d'entreprises Mavrix ¹ (auparavant Fonds d'entreprises Mavrix)
- Fonds de croissance Mavrix ¹
- Fonds de revenu Mavrix ¹ (auparavant Fonds canadien de fiducies de revenu Mavrix)
- Fonds marché monétaire Mavrix ²
- Fonds Sierra d'actions Mavrix ¹
- Fonds de petites sociétés Mavrix ¹
- Fonds stratégique d'obligations Mavrix ¹

-
- Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Actions ordinaires canadiennes ³
 - Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Exploration ³
 - Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Fonds mondial d'entreprises ³
 - Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Croissance ³
 - Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Revenu ³
 - Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Revenu à court terme ³

¹ Parts de catégorie A et parts de catégorie F

² Parts de catégorie A et parts de catégorie H

³ Actions de fonds communs de placement



Table des matières

INTRODUCTION	1
QU'EST-CE QU'UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT ET QUELS SONT	
LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN TEL FONDS?	2
MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS MAVRIX	4
ACHATS, SUBSTITUTIONS ET RACHATS	5
SERVICES FACULTATIFS	8
FRAIS ET DÉPENSES	9
RÉMUNÉRATION DU COURTIER	12
INCIDENCES FISCALES POUR LES INVESTISSEURS	14
QUELS SONT VOS DROITS?	16
RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES SUR CHACUN DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	17
DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	
Fonds Canada Mavrix	19
Fonds diversifié Mavrix	21
Fonds de dividendes et de revenu Mavrix	23
Fonds d'exploration Mavrix	25
Fonds mondial Mavrix	27
Fonds de revenu Mavrix	29
Fonds mondial d'entreprises Mavrix	31
Fonds de croissance Mavrix	33
Fonds marché monétaire Mavrix	35
Fonds Sierra d'actions Mavrix	37
Fonds de petites sociétés Mavrix	39
Fonds stratégique d'obligations Mavrix	41
Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Actions ordinaires canadiennes	43
Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Exploration	44
Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Fonds mondial d'entreprises	45
Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Croissance	46
Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Revenu	47
Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Revenu à court terme	49

Dans le présent document,

nous et **notre** renvoient à Gestion de fonds Mavrix inc.

action désigne une action émise par un fonds de société.

catégorie désigne une catégorie de parts d'un fonds en fiducie, comprenant présentement des parts de catégorie A et de catégorie F.

fonds comprend tout fonds en fiducie et tout fonds de société.

fonds de société fait référence à l'un ou l'autre des fonds suivants : Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Actions ordinaires canadiennes; Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Exploration; Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Fonds mondial d'entreprises; Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Croissance; Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Revenu; Fonds séries multiples Mavrix Itée.- Série Revenu à court terme.

fonds en fiducie fait référence à l'un ou l'autre des fonds suivants : Fonds Canada Mavrix, Fonds diversifié Mavrix, Fonds de dividendes et de revenu Mavrix, Fonds mondial d'entreprises Mavrix, Fonds d'exploration Mavrix, Fonds mondial Mavrix, Fonds de croissance Mavrix, Fonds de revenu Mavrix, Fonds marché monétaire Mavrix, Fonds Sierra d'actions Mavrix, Fonds de petites sociétés Mavrix et Fonds stratégique d'obligations Mavrix.

part comprend les parts de catégorie A et de catégorie F d'un fonds en fiducie.

part de catégorie A désigne une part de catégorie A émise par un fonds en fiducie.

part de catégorie F désigne une part de catégorie F émise par un fonds en fiducie.

part de catégorie H désigne une part de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix.

série désigne une série d'actions de fonds communs de placement que Société Fonds séries multiples Itée est autorisée à émettre et comprend actuellement Série Actions ordinaires canadiennes, Série Fonds mondial d'entreprises, Série Exploration, Série Croissance, Série Revenu et Série Revenu à court terme.

Société Fonds séries multiples désigne le Fonds séries multiples Mavrix Itée.

titres désigne, aux fins de ce document, tant les parts que les actions.

Le présent document contient des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision éclairée relativement à un placement dans les fonds et à comprendre vos droits à titre d'investisseur.

Le document est divisé en deux parties. La première, des pages 1 à 18, contient de l'information générale sur tous les fonds et la seconde, des pages 19 à 49, contient des renseignements propres à chaque fonds.

Des renseignements additionnels sur chacun des fonds peuvent être obtenus en consultant les documents suivants :

- la notice annuelle;
- les derniers états financiers annuels qui ont été déposés;
- les états financiers intérimaires déposés après tels états financiers annuels;
- le dernier rapport de la direction sur le rendement du fonds ayant été déposé;
- tout rapport intérimaire de la direction sur le rendement du fonds ayant été déposé après tel rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, c'est-à-dire qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils avaient été reproduit dans le présent document. Vous pouvez vous les procurer sans frais en communiquant avec nous par téléphone au 1 888 964-3533 ou par courriel à l'adresse suivante : clientservices@mavrixfunds.com, ou encore en vous adressant à votre conseiller financier. On peut également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les fonds sur le site Internet www.sedar.com.

Vous pouvez aussi obtenir le coût des fonds, l'historique de leur performance et le détail des opérations de portefeuille en visitant notre site Web à l'adresse suivante : www.mavrixfunds.com/. Ces renseignements ne sont disponibles qu'en anglais.

Qu'est-ce qu'un fonds commun de placement et quels sont les risques associés à un placement dans un tel fonds?

Qu'est-ce qu'un fonds commun de placement?

Un fonds commun de placement ou FCP est un groupement de placements effectués pour le compte d'un ensemble de particuliers dont les objectifs de placement sont semblables. Cet argent mis en commun est géré par un conseiller en valeurs professionnel qui choisit les placements appropriés - actions, obligations, bons du Trésor, parts d'autres FCP, par exemple - en fonction des objectifs de placement établis pour le FCP. Lorsque l'un de nos fonds investit dans un autre de nos fonds, nous ne demandons pas de frais de gestion en double.

Lorsque vous investissez dans un fonds commun de placement, vous obtenez des parts de ce dernier ou des actions de la société de fonds commun de placement. Vous réalisez la valeur de votre placement lorsque vous revendez vos parts ou vos actions à le FCP; c'est ce que l'on appelle communément un rachat. Dans des circonstances extraordinaires, nous pouvons suspendre votre droit de faire racheter des titres. Voir « Comment puis-je vendre des titres » à la page 5.

Chaque personne qui investit dans un FCP se voit attribuer une partie du revenu, des dépenses et des gains et pertes de placement de le FCP au prorata du nombre de parts qu'elle détient.

Quelle est la structure des fonds communs de placement ?

Les fonds communs de placement sont structurés en fiducie (fonds en fiducie) ou en société de fonds commun de placement comme la Société Fonds séries multiples. Les fiducies de fonds commun et les sociétés de fonds commun diffèrent comme suit :

- Vous achetez des parts d'une fiducie de fonds commun et des actions d'une société de fonds commun. Les parts comme les actions donnent un droit de propriété.
- Si une société de fonds commun a plus d'un objectif de placement, chacun de ces objectifs de placement amène une catégorie ou une série distincte d'actions. Dans notre cas, chaque fonds de société est une série distincte d'actions de fonds commun de la Société Fonds séries multiples. Chacune des séries fonctionne comme un fonds commun distinct. Des actions sont émises et rachetées en fonction de la valeur liquidative du fonds.
- Une fiducie de fonds commun a un objectif de placement.
- Dans une société de fonds commun de placement, le fait de changer de série se nomme une conversion. Une conversion n'est pas réputée être une vente; il n'y a donc pas d'impôt payable sur la conversion. Par contre, si vous passez d'un fonds de fiducie à un autre fonds de fiducie ou à un fonds d'une société, aux fins de l'impôt, il s'agit-là d'une vente et peut susciter un gain en capital imposable.
- À des fins fiscales, quel que soit le nombre de catégories ou de séries qu'elle offre, la société de fonds commun de placement est un seul et unique contribuable. Pour déterminer l'impôt à payer, elle doit consolider les revenus, les gains en capital, les dépenses et les pertes en capital de tous les investissements faits dans toutes les catégories et les séries. Par exemple, les gains en capital d'une série peuvent compenser les pertes d'une autre série. Dans le cas des fonds de fiducie, il n'est pas possible de compenser les pertes en capital de l'un des fonds par les gains en capital d'un autre fonds. Les fonds de fiducie sont des contribuables distincts.
- Une société de fonds commun de placement paie des dividendes alors qu'une fiducie de fonds communs de placement effectue des distributions. Une société de fonds commun pourrait payer des dividendes de gains en capital; elle devra payer de l'impôt sur toutes les sources de revenu mais non sur les gains en capital si elle paie des dividendes sur ce dernier revenu. Pour cette raison, l'objectif de placement des séries d'une société de fonds commun est la croissance du capital et non du revenu. Un fonds de fiducie ne paiera aucun impôt sur tout revenu ou gain en capital pour autant qu'il distribue son revenu net imposable aux porteurs de parts.

Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement?

On entend par risque la volatilité du prix d'une part ou d'une action. Un fonds dont le cours des parts est soumis à des mouvements marqués est considéré plus volatile ou risqué qu'un autre dont le cours varie peu. De même, le fonds dont le prix des titres change tous les jours est considéré plus volatile ou risqué que celui dont le cours est plutôt stable.

Le risque d'un placement dans un FCP est directement lié aux risques associés aux placements qu'effectue ce dernier. La valeur de ces placements varie d'un jour à l'autre selon la fluctuation des taux d'intérêt et de change, la conjoncture économique, les mouvements boursiers et les événements propres aux entreprises. Par conséquent, le prix d'un FCP peut augmenter ou diminuer, et la valeur de votre placement dans celui-ci au moment de son rachat peut être supérieure ou inférieure à sa valeur au moment où vous l'avez acheté.

Certains des risques les plus communément associés aux fonds communs et aux sociétés de fonds commun :

RISQUE RELATIF AU CRÉDIT– Ce risque menace les FCP qui investissent dans des titres à revenu fixe. Cela signifie que la valeur de ces titres dépend en partie de la capacité des emprunteurs à rembourser toutes leurs dettes à leurs prêteurs. Les titres à revenu fixe émis par des emprunteurs dont la cote de crédit est élevée sont considérés moins risqués et par conséquent ont une valeur supérieure à celle des titres émis par des emprunteurs dont la cote de crédit est basse.

RISQUE RELATIF AU FONDS SOUS-JACENT – Les fonds communs peuvent investir une partie ou la totalité de leurs actifs dans un autre fonds, appelé le fonds sous-jacent. Si des investisseurs du fonds commun rachètent un grand nombre de leurs parts, le fonds sous-jacent pourrait être obligé de vendre ses investissements à un taux désavantageux pour répondre à ces demandes de rachat, ce qui pourrait réduire le rendement du fonds sous-jacent.

Qu'est-ce qu'un fonds commun de placement et quels sont les risques associés à un placement dans un tel fonds? (suite)



RISQUE RELATIF AUX DEVISES – Les FCP qui investissent dans des titres libellés en une monnaie autre que le dollar canadien peuvent être soumis au risque relatif aux devises. Cela signifie que la valeur des titres libellés en devises étrangères fluctue en fonction du rapport entre la valeur du dollar canadien et la valeur de la devise du titre. Par exemple, la valeur d'un placement dans une société américaine peut baisser si le dollar américain baisse par rapport au dollar canadien. Pour réduire le risque relatif aux devises, un FCP peut tenter de couvrir sa vulnérabilité. Le FCP couvre ou réduit ses risques à l'aide d'instruments dérivés qui lui permettent de bloquer ou de garantir un taux de change à venir.

RISQUE RELATIF AUX INSTRUMENTS DÉRIVÉS – Les FCP qui investissent dans des instruments dérivés peuvent devoir affronter ce risque. La valeur de ce placement est fondée sur celle d'autres titres, ou en est dérivée, ou encore sur la fluctuation des taux d'intérêt ou de change. Les instruments dérivés peuvent servir à réduire les frais de transaction, à augmenter la liquidité, à profiter de la baisse des marchés financiers et à couvrir l'exposition à la volatilité de certains titres ou aux taux d'intérêt ou de change. Le recours aux instruments dérivés comporte toutefois certains risques. Les stratégies de couverture ne portent pas toujours fruits et peuvent réduire les gains d'un FCP. De plus, il peut arriver qu'un FCP ne soit pas en mesure de fermer une position sur un instrument dérivé au moment où il le voudrait. Si cela arrivait, le FCP pourrait être incapable de réaliser des profits ou de limiter ses pertes avant l'expiration de l'instrument dérivé. En outre, un FCP est soumis au risque que l'autre partie au contrat relatif à l'instrument dérivé ne réalise pas la transaction comme prévu.

RISQUE RELATIF AUX PLACEMENTS ÉTRANGERS – Ce risque survient lorsqu'on investit dans des titres d'émetteurs non canadiens. La valeur des titres étrangers peut être davantage influencée par les événements économiques, politiques ou sociaux internationaux que ne le sont des titres canadiens comparables. Il se peut que l'information sur des émetteurs étrangers ne soit pas disponible ou fiable car les normes d'information financière et les autres règlements étrangers peuvent être moins rigoureux que ceux du Canada. De même, les pays étrangers peuvent ne pas avoir de marchés boursiers ou de régimes légaux bien établis.

RISQUE RELATIF AUX FIDUCIES DE REVENU – Les fiducies de revenu détiennent en général des titres de créance et/ou des titres participatifs de sociétés actives sous-jacentes ou peuvent compter sur des redevances sur les revenus que génèrent ces sociétés. Ces fonds investissent généralement dans le pétrole, le gaz ou d'autres fiducies de redevance basées sur les produits primaires, dans des fiducies de placement immobilier, des pipelines et services d'électricité et dans d'autres fiducies fondées sur des sociétés actives dans divers secteurs industriels. Investir dans une fiducie de revenu implique de nombreux risques. Il peut s'agir, par exemple, de la décision d'exploiter un nouveau secteur d'activités, de la conclusion d'un contrat d'approvisionnement favorable, de l'annulation d'un contrat de la part d'un client important ou d'un litige sérieux. Les revenus de ce type de fonds ne sont ni fixes ni assurés. Ces parts sont généralement plus volatiles que les obligations et que les actions privilégiées. Aussi, il est possible que les investisseurs puissent être tenus responsables de toute créance contre le fonds que le fonds ne peut régler.

RISQUE RELATIF AUX TAUX D'INTÉRÊT – Les FCP qui investissent dans des titres à revenu fixe sont soumis au risque relatif aux taux d'intérêt. Cela signifie que la valeur des titres fluctue selon l'évolution des taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des titres à revenu fixe a tendance à diminuer; à l'inverse, lorsque les taux baissent, la valeur des titres a tendance à augmenter.

RISQUE RELATIF À LA LIQUIDITÉ – Ce risque se matérialise lorsque le FCP est incapable de vendre un placement au moment où il le désire. Il touche particulièrement les FCP qui investissent dans des sociétés émergentes dont les actions ne sont pas négociées aussi fréquemment ou dont les transactions n'atteignent pas le volume de celles des sociétés établies.

RISQUE RELATIF AU MARCHÉ – Les FCP qui investissent dans des titres de participation sont soumis au risque du marché. Cela signifie que la valeur de ces titres fluctue selon l'évolution de la conjoncture économique et des conditions des marchés boursiers ainsi qu'en fonction des événements propres aux entreprises.

RISQUE RELATIF AU FONDS – Chacun des fonds de société est une série distincte d'actions de fonds commun de la Société Fonds séries multiples et a ses propres actifs et son propre passif qu'on utilise dans le calcul de sa valeur. Légalement, les actifs de chacun des fonds de société sont présumés être la propriété de la Société Fonds séries multiples et leur passif faire partie des engagements de ce dernier. Ainsi, si l'un des fonds de société ne peut faire face à ses engagements individuels, il est possible que ce soit les actifs des autres fonds de société qui serviront à faire face à ces engagements.

RISQUE LIÉ AU PRÊT DE TITRES – Les fonds (autres que la Série Actions ordinaires canadiennes, la Série Exploration, la Série Fonds mondial d'entreprises, la Série Croissance, et la Série Revenu de Fonds séries multiples Mavrix Itée) peuvent conclure des opérations de prêt de titres afin d'obtenir un revenu additionnel. Ces opérations comportent des risques. Avec le temps, la valeur des titres prêtés pourrait bien être supérieure à la valeur des espèces ou des biens donnés en garantie que détient le fonds. Si la tierce partie manque à son obligation de rembourser les titres au fonds, les espèces ou les biens donnés en garantie pourraient être insuffisants pour permettre au fonds de racheter des titres de remplacement et le fonds pourrait perdre la différence. Pour obtenir de plus amples informations sur la façon dont les fonds entreprennent ces opérations, voir la sous rubrique « Quels types de placement le fonds fait-il ? » de la rubrique « Renseignements spécifiques sur chacun des fonds communs de placement décrits dans le présent document » à la page 18.

Nous ne garantissons nullement que vous récupérerez le montant intégral de votre placement initial dans un FCP au moment du rachat de vos parts. À la différence des comptes bancaires ou des certificats de placement garanti (CPG), les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Modalités d'organisation et de gestion des fonds Mavrix

<p>Gérant Gestion de fonds Mavrix inc. 400 – 36, rue Lombard Toronto, Ontario M5C 2X3</p>	<p>Le gérant est chargé de la gestion globale des fonds, y compris la prestation ou l'organisation des services de gestion du portefeuille.</p> <p>Tous les fonds peuvent à certaines conditions investir dans d'autres fonds communs. Si nous sommes le gérant de l'autre fonds commun, nous n'exercerons pas les droits de vote afférents aux parts de celui-là.</p>
<p>Fiduciaire Gestion de fonds Mavrix inc.</p>	<p>Le fiduciaire détient le titre de propriété des actifs de chaque fonds.</p>
<p>Placeur principal</p>	<p>Un placeur principal met en marché les titres des fonds et les place par l'entremise de courtiers inscrits. Aucun arrangement n'a été pris, ni par les fonds ni par nous, qui donnerait à une personne un droit exclusif sur le placement des parts dans un secteur donné ou qui pourrait donner à une personne un avantage concurrentiel dans le placement des parts.</p> <p>Il n'y a pas de placeur principal pour les fonds. Ils sont vendus et offerts par l'entremise de maisons de courtage ou de courtiers inscrits.</p>
<p>Agent chargé de la tenue des registres Gestion de fonds Mavrix inc.</p>	<p>L'agent chargé de la tenue des registres tient un registre des investisseurs de chaque fonds, traite les ordres et fournit des états de compte aux investisseurs.</p>
<p>Conseiller en valeurs Gestion de fonds Mavrix inc. Pictet International Management Limited, Londres, Angleterre.</p>	<p>Le conseiller en valeurs offre des conseils en matière de placement aux fonds.</p> <p>Nous sommes les conseillers en valeurs pour tous les fonds en fiducie, sauf pour le Fonds mondial Mavrix, et pour tous les fonds de société.</p> <p>En vertu d'une entente accessoire, Pictet International Management Limited est le conseiller en valeurs pour le Fonds mondial Mavrix. Pictet est indépendant de notre organisation. Nous sommes responsables pour les conseils fournis par Pictet. Faire valoir quelque droit légal que ce soit contre Pictet pourrait bien être difficile puisqu'ils sont situés hors du Canada et que tous ou la majorité de leurs actifs sont également hors du Canada.</p>
<p>Gardien RBC Dexia Investor Services Toronto (Ontario)</p>	<p>Le gardien détient les liquidités et les placements des fonds, en leur nom; il est indépendant de notre organisation.</p>
<p>Vérificateurs Smith, Nixon & Co. s.r.l. Comptables agréés Toronto (Ontario)</p>	<p>Les vérificateurs confirment l'exactitude des états financiers des fonds; ils sont indépendants de notre organisation.</p> <p>L'approbation des détenteurs de parts n'est pas requise aux fins de remplacer les vérificateurs de l'un ou l'autre des fonds, pourvu que le comité d'examen indépendant ait approuvé la modification et que les détenteurs de parts aient reçu un avis de tel remplacement des vérificateurs au moins 60 jours à l'avance.</p>
<p>Comité d'examen indépendant</p>	<p>Conformément au Règlement 81-107 « Comité d'examen indépendant des Fonds d'investissement », nous avons établi un comité d'examen indépendant (CEI) pour les Fonds. Le comité d'examen indépendant est chargé d'examiner et, dans certains cas, d'approuver, les questions que lui nous soumettons en rapport avec les conflits d'intérêts pouvant affecter les Fonds.</p> <p>Le CEI adoptera une charte écrite, et sera entièrement opérationnel et en tous points conformes aux exigences du Règlement 81-107 à compter du 1er novembre 2007. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le CEI, y compris le nom de ses membres, dans la notice annuelle des fonds. Le CEI préparera, au moins annuellement, un rapport de ses activités aux détenteurs de titres, lequel pourra être consulté sur notre site Web à : www.mavrixfunds.com, ou que vous pourrez obtenir gratuitement en téléphonant, sans frais, au : 1 (888) 964-3533, ou par courriel à : clientservices@mavrixfunds.com.</p>

Les différents titres offerts

Chacun des fonds en fiducie offre des parts de Catégorie A alors que tous les fonds en fiducie, à l'exception du Fonds marché monétaire Mavrix, offrent des parts de Catégorie F. Le Fonds marché monétaire Mavrix offre également des parts de catégorie H. Chacun des fonds de société offre une seule catégorie d'action de fonds commun de placements. Vous trouverez la liste de tous les fonds ainsi que les catégories de parts ou d'actions qu'ils offrent sur la page couverture de ce prospectus simplifié.

Les parts de Catégorie A des fonds en fiducie ainsi que les actions de fonds commun des fonds de société sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F des fonds en fiducie sont offertes aux investisseurs qui sont : des participants à un programme de compte intégré ou prévoyant la fourniture de divers services moyennant

- le paiement d'honoraires commandité par certains courtiers enregistrés ;
- les employés de Gestion de fonds Mavrix Inc. et de ses sociétés affiliées; ou
- les fonds de société

Les frais de gestion que nous facturons en rapport avec les parts de catégorie F sont inférieurs car nos frais de placement et de suivi sont réduits. En vertu du présent prospectus, les parts de catégorie F peuvent être acquise uniquement par l'entremise de votre conseiller financier, pourvu qu'il ait obtenu notre consentement lui permettant d'offrir telles parts de catégorie F. La participation de votre conseiller financier au programme de parts de catégorie F est assujettie à nos conditions générales, y compris l'obligation de nous aviser advenant que vous cessiez d'être inscrit à un programme de compte intégré ou prévoyant la fourniture de divers services moyennant le paiement d'honoraires.

Si nous apprenons que vous ne rencontrez plus les critères pour être admissible à détenir des parts de catégorie F, nous reclasserons vos parts de catégorie F en parts de catégorie A du même fonds en fiducie, en conformité avec les directives de votre conseiller financier. À défaut de directives, nous pourrions automatiquement reclasser vos parts de catégorie F en parts de catégorie A du même fonds en fiducie après vous avoir donné un avis de 30 jours. Si nous reclassons vos parts de catégorie F en parts de catégorie A, le nombre de parts que vous détiendrez sera modifié vu que la valeur de l'actif net de chaque part de catégorie A diffère de celle des parts de catégorie F. Toute disposition peut entraîner des conséquences fiscales. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter à la page 14 la section intitulée « Incidences fiscales pour les investisseurs ».

Les parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix ne sont offertes qu'aux investisseurs institutionnels et aux autres investisseurs dont la valeur nette est suffisamment élevée, telle que déterminée à l'occasion par Mavrix, selon la situation propre à chaque investisseur. Les conditions reliées à l'acquisition des parts de catégorie H, y compris tout frais de gestion, seront négociées directement avec chaque investisseur. Il se peut que les frais de gestion que nous imposons en rapport avec les parts de catégorie H soit inférieurs, le montant élevé des placements diminuant le montant des frais de suivi. Vous n'avez aucun frais d'acquisition à nous verser lors de l'acquisition ou du rachat des parts de catégorie H. Tous les frais reliés à l'acquisition des parts de catégorie H seront négociés directement entre vous et votre courtier. Si votre courtier nous le demande et que vous y consentez par écrit, nous pouvons convenir de prélever ces frais pour le compte de votre courtier.

Comment calcule-t-on le prix des parts et des actions?

Selon que vous achetez, vendez, transférez ou effectuez une substitution de fonds, nous établissons la valeur de la transaction en fonction de la valeur de la part ou de l'action du fonds. Le prix d'une part ou d'une action s'appelle la valeur nette de l'actif (VNA) par part ou par action. Tous nos prix par part ou action sont exprimés en dollars canadiens.

Nous calculons une VNA distincte pour chaque catégorie d'un fonds en fiducie et chaque fonds de société, et ce, en prenant la valeur des actifs se rapportant à une catégorie du fonds en fiducie ou à un fonds de société, en y soustrayant l'ensemble du passif affecté à cette catégorie d'un fonds en fiducie ou à ce fonds de société et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre de parts ou d'actions détenues par les investisseurs de cette catégorie ou de ce fonds de société.

Nous calculons la VNA à la fin de chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte aux fins de négociations. Le calcul se fait à 16 h, heure de Toronto, à moins que la Bourse de Toronto ne ferme avant cette heure. Dans des circonstances extraordinaires, il se peut que nous suspendions le calcul du prix de la part ou de l'action d'un ou de plusieurs fonds. Cela peut se produire si la négociation est suspendue sur les marchés où plus de 50 % des actifs des fonds sont inscrits ou négociés ou encore si les organismes de réglementation des valeurs mobilières compétents l'autorisent.

Comment achète-t-on des parts et des actions?

Vous pouvez acheter des titres en vous adressant à votre conseiller financier. Si vous n'en avez pas, veuillez communiquer avec nous au 1 888 964-3533 pour obtenir une trousse d'information sur les fonds, et nous pouvons vous fournir une liste des conseillers financiers de votre secteur.

Votre placement initial dans l'un ou l'autre des fonds doit être d'au moins 500 \$ et chaque achat supplémentaire doit être d'au moins 25 \$.

L'achat de parts des fonds en fiducie se fait selon l'une des quatre options suivantes : avec frais d'acquisition, avec frais d'acquisition reportés, avec frais d'acquisition réduits reportés, ou sans frais d'acquisition (applicable uniquement aux parts de catégorie F des fonds en fiducie et aux parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix, pourvu qu'elles soient offertes par votre courtier et que vous remplissez les conditions applicables à l'acquisition de cette catégorie de parts). Tout achat d'actions des fonds de société est effectué soit avec frais d'acquisition ou avec frais d'acquisition réduits reportés.

Achats, substitutions et rachats (suite)

Votre choix de frais d'acquisition influera sur la rémunération que nous verserons à votre courtier, qui est la société pour laquelle travaille votre conseiller financier. Veuillez consulter les sections « Frais et dépenses » à la page 9 et « Rémunération du courtier » à la page 12.

Votre conseiller financier doit nous faire parvenir votre ordre d'achat dans les 24 heures du moment où il le reçoit. Si nous recevons l'ordre avant 16 h, heure de Toronto, un jour ouvrable, nous traiterons votre achat au prix par part ou action de ce jour. Si nous le recevons après 16 h un jour ouvrable, ou encore la fin de semaine ou un jour férié, nous traiterons votre achat au prix par part ou action du jour ouvrable suivant.

Comment achète-t-on des parts et des actions?

Nous pouvons refuser votre ordre d'achat avant la fin du jour ouvrable suivant le jour où nous le recevons. En cas de refus, nous renverrons votre argent sans délai à votre courtier.

Le paiement d'un achat de parts du Fonds marché monétaire Mavrix doit nous parvenir avant la fin du jour ouvrable suivant la réception de votre ordre. Pour tous les autres fonds, nous devons recevoir votre paiement dans les trois jours ouvrables suivant la réception de l'ordre. Si nous ne recevons pas votre paiement dans ces délais ou si votre chèque est retourné pour provision insuffisante, nous vendrons les parts ou les actions que vous avez achetées. Si le produit de la vente est supérieur au montant que vous nous devez, le fonds conservera la différence; si le produit est inférieur, la différence sera imputée à votre courtier, qui pourrait vous réclamer ce montant.

La substitution ou la conversion des titres des fonds est-elle permise?

Sous réserve des règles énoncées ci-dessous, vous pouvez substituer entre différents fonds ou catégories en communiquant avec votre conseiller financier. Essentiellement, la substitution vise l'achat de parts ou d'actions d'un fonds ou d'une catégorie à l'aide du produit de rachat des parts d'un autre fond ou d'une autre catégorie.

Vous pouvez échanger toute part de fonds en fiducie d'une catégorie pour des parts de la même catégorie de tout autre fonds en fiducie. Aux fins fiscales, ce type d'échange est considéré comme une disposition, ce qui signifie qu'il se peut que vous réalisiez un gain ou une perte en capital. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter à la page 17 la section intitulée « Incidences fiscales pour les investisseurs ».

Aucune part de toute catégorie de tout fonds en fiducie ne peut être échangée contre des parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix.

Le reclassement est la substitution de parts de catégorie A pour des parts de catégorie F de tout fonds en fiducie. Tout reclassement de parts requiert notre approbation. Les parts de catégorie A peuvent être reclassées en parts de catégorie F du même fonds en fiducie à la condition que vous rencontriez les critères applicables aux parts de catégorie F et que le fonds en fiducie offre telles parts de catégorie F. Si nous apprenons que vous ne rencontrez plus les critères pour être admissible à détenir des parts de catégorie F, nous reclasserons vos parts de catégorie F en parts de catégorie A du même fonds en fiducie. Veuillez consulter à la page 5 la section intitulée « Les différents titres offerts ». Aux fins fiscales, un reclassement de parts n'est pas considéré comme une disposition, ce qui signifie que vous ne réaliserez aucun gain ou perte en capital. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter à la page 14 la section intitulée « Incidences fiscales pour les investisseurs ».

Vous pouvez convertir les actions d'un fonds de société en actions d'un autre fonds de société. Aux fins fiscales, cela n'est pas réputé être une disposition, ce qui signifie que vous ne réaliserez aucun gain ou perte en capital. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter à la page 14 la section intitulée « Incidences fiscales pour les investisseurs ».

Nous n'exigeons aucuns frais pour une opération de substitution, à moins que des frais de négociation à court terme s'appliquent. Veuillez consulter à la page 10 la section « Frais et dépenses payables directement par vous ». Votre conseiller financier peut toutefois négocier avec vous des frais de transfert allant jusqu'à 2 % du montant transféré.

Si vous avez acquis des parts avant le 28 août 1997 sans frais d'acquisition ou que vous avez acquis des parts ou des actions après cette date sous l'option avec frais d'acquisitions, vous ne paierez aucuns frais de rachat lorsque vous revendrez au fonds des parts ou actions que vous avez acquises dans le cadre d'une opération de substitution. Lorsque vous substituez des parts ou actions que vous avez achetées à l'origine sous l'une ou l'autre de nos deux options avec frais d'acquisition reportés, nous considérons, aux fins du calcul des frais de rachat, que les parts ou actions ont été acquises à la date d'acquisition des parts ou actions initiales.

Si vous effectuez une substitution pour des parts de catégorie A du Fonds marché monétaire Mavrix ou du Fonds séries multiples Mavrix Itée - Série Revenu à court terme, la date d'acquisition sera réputée être la date à laquelle les premières parts ou actions ont été acquises. Pendant que vous détenez les titres acquis, les délais sont suspendus aux fins du calcul des frais de rachat. Les délais recommencent à courir si vous substituez les titres acquis pour des titres d'un autre fonds. Si vous conservez les titres que vous avez acquis par substitution, les frais de rachat que vous paierez au moment où vous ferez racheter ces titres seront calculés comme si le rachat se produisait à la date de la substitution.

Comment puis-je vendre mes parts ou mes actions?

Vous pouvez vendre vos parts ou vos actions en vous adressant à votre conseiller financier. Ce dernier doit nous faire parvenir votre ordre de rachat dans les 24 heures du moment où il l'a reçu.

Si vous procédez au rachat ou à la substitution de parts ou d'actions (autres que des parts du Fonds marché monétaire Mavrix ou des actions du Fonds séries multiples Mavrix Itée - Série Revenu à court terme) acquises sous toute option prévoyant le versement de frais d'acquisition ou dans le cadre d'une opération de substitution, et ce, dans les 30 jours de telle acquisition ou substitution, nous pouvons vous imposer des frais de négociation à court terme d'un montant égal à 2 % de la valeur des parts ou actions ainsi rachetées ou substituées. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Frais et dépenses payables directement par vous » à la page 10.

Vous pouvez aussi nous envoyer une demande de rachat directement. Veuillez communiquer avec nous au 1 888 964-3533 pour connaître les renseignements que vous devez donner dans votre demande. Si vous faites racheter des titres d'une valeur de plus de 10 000 \$ ou si vous demandez que le produit du rachat soit versé à un tiers, l'authenticité de la signature apposée sur votre demande de rachat doit être confirmée par une banque, une société de fiducie ou un courtier. Nous ne traiterons votre demande que lorsque nous aurons reçu toute l'information nécessaire.

Comment puis-je vendre mes parts ou mes actions?

Vous pouvez vendre vos parts ou vos actions en vous adressant à votre conseiller financier. Ce dernier doit nous faire parvenir votre ordre de rachat dans les 24 heures du moment où il l'a reçu.

Si vous procédez au rachat ou à la substitution de parts ou d'actions (autres que des parts du Fonds marché monétaire Mavrix ou des actions du Fonds séries multiples Mavrix ltée - Série Revenu à court terme) acquises sous toute option prévoyant le versement de frais d'acquisition ou dans le cadre d'une opération de substitution, et ce, dans les 30 jours de telle acquisition ou substitution, nous pouvons vous imposer des frais de négociation à court terme d'un montant égal à 2 % de la valeur des parts ou actions ainsi rachetées ou substituées. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Frais et dépenses payables directement par vous » à la page 10.

Vous pouvez aussi nous envoyer une demande de rachat directement. Veuillez communiquer avec nous au 1 888 964-3533 pour connaître les renseignements que vous devez donner dans votre demande. Si vous faites racheter des titres d'une valeur de plus de 10 000 \$ ou si vous demandez que le produit du rachat soit versé à un tiers, l'authenticité de la signature apposée sur votre demande de rachat doit être confirmée par une banque, une société de fiducie ou un courtier. Nous ne traiterons votre demande que lorsque nous aurons reçu toute l'information nécessaire.

Si nous recevons l'ordre de rachat avant 16 h, heure de Toronto, un jour ouvrable, nous exécuterons votre ordre au prix par part ou action de ce jour. Si nous le recevons après 16 h un jour ouvrable, ou encore la fin de semaine ou un jour férié, nous traiterons votre rachat au prix par part ou action du jour ouvrable suivant. Une fois que votre ordre de rachat nous est transmis, il ne peut plus être révoqué.

Un rachat ne sera réalisé que si vous nous faites parvenir tous les documents nécessaires dans les 10 jours ouvrables de la réception de votre ordre de rachat, sinon nous rachèterons les titres que vous aviez rachetés. Si le coût des titres est inférieur au produit de rachat que vous aviez obtenu, le fonds conservera la différence; s'il est supérieur, nous imputerons la différence à votre courtier, qui pourrait vous réclamer ce montant.

Nous vous transférerons le produit du rachat ou vous l'enverrons par la poste dans les trois jours ouvrables du règlement du rachat.

Lorsque vous faites racheter des titres, nous déduisons du produit les frais de rachat et autres qui peuvent s'appliquer à l'opération. Pour obtenir plus de renseignements sur ces frais, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9. Le montant des frais de rachat dépend surtout du montant de votre placement initial et de la période pendant laquelle vous avez détenu les titres. Pour réduire au minimum le montant des frais de rachat, nous appliquons les règles qui suivent :

- les titres achetés dans le cadre de notre programme de réinvestissement des sommes distribuées ou des dividendes sont considérés comme ayant été achetés à la même date que celles sur lesquelles a été faite la distribution;
- les titres acquis dans le cadre d'une opération de substitution sont considérées comme ayant été acquises à la date d'achat des titres initiaux;
- les titres faisant partie de la tranche de 10 % sans frais de rachat décrite ci-dessous sont rachetées en premier, puis sont rachetées les titres que vous détenez depuis plus longtemps et ainsi de suite;
- lorsqu'une somme distribuée ou des dividendes sont réinvestis, le montant en est déduit du coût des titres détenus avant la distribution ou les dividendes, ce qui réduit votre coût par part ou par action; étant donné que les frais de rachat sont fondés sur votre coût unitaire, le montant des frais de rachat que vous paierez lorsque vous ferez racheter vos parts ou vos actions s'en trouvera réduit.

Vous pouvez faire racheter sans frais de rachat jusqu'à 10 % de vos parts ou de vos actions d'un fonds achetées soit avec frais d'acquisition reportés ou avec frais d'acquisition réduits reportés. Votre tranche de 10 % sans frais de rachat est calculée au début de chaque année. Il s'agit de 10 % du nombre de titres que vous avez achetés soit avec frais d'acquisition reportés ou avec frais d'acquisition réduits reportés. Au cours de l'année, on rajuste le montant en ajoutant 10 % des nouveaux titres achetés avec frais d'acquisition reportés ou avec frais d'acquisition réduits reportés et acquises au réinvestissement des sommes distribuées ou des dividendes, et en soustrayant le nombre de titres rachetés sans frais de rachat depuis le début de l'année. Si vous n'épuisez pas votre tranche de 10 % sans frais de rachat au cours d'une année civile, vous ne pouvez pas reporter le solde sur l'année suivante. Nous pouvons modifier ou annuler ce programme à tout moment, mais seulement après vous avoir averti 60 jours à l'avance.

Si vos rachats font tomber la valeur de vos parts ou de vos actions sous la barre des 250 \$, nous pouvons racheter les titres restants; le cas échéant, nous vous en avertirons au moins 30 jours à l'avance.

Dans des circonstances extraordinaires, il se peut que nous suspendions votre droit de faire racheter vos parts ou vos actions. Cela peut se produire si la négociation est suspendue sur les marchés où plus de 50 % des actifs des fonds sont inscrits ou négociés, ou encore si les organismes de réglementation des valeurs mobilières compétents l'autorisent.

Pour obtenir les formulaires de demande pour les services décrits dans la section suivante, veuillez nous contacter au 1 888-964-3533 ou appeler votre conseiller financier.

Régime de paiements préautorisés

Grâce à notre Régime de paiements préautorisés (RPP), vous pouvez nous donner l'ordre d'effectuer des achats réguliers de fonds précis tous les mois ou tous les trimestres par retraits sur votre compte bancaire. Un minimum de 25 \$ s'applique à tout achat. Vous pouvez modifier, suspendre ou annuler ce régime à tout moment; il vous suffit de nous envoyer des directives écrites au moins 15 jours avant le prochain achat prévu.

Programme de retraits systématiques

Par notre programme de retraits systématiques, vous pouvez nous donner l'ordre de faire des rachats dans un fonds de votre choix tous les mois ou tous les trimestres et de déposer le produit du rachat dans votre compte bancaire. Les restrictions suivantes s'appliquent à ce programme :

- vous devez réinvestir toutes les sommes distribuées ou tous les dividendes pour acheter d'autres parts ou d'autres actions;
- la valeur des titres dans votre compte doit être d'au moins 10 000 \$ au moment où vous établissez ce programme;
- vous ne pouvez pas établir un tel programme sur un compte REER.

Vous pouvez modifier, suspendre ou annuler ce programme à tout moment; il vous suffit de nous envoyer des directives écrites au moins 15 jours avant le prochain rachat prévu.

Si vous retirez plus d'argent que n'en gagne un fonds, vous entamerez votre placement initial et pourriez l'épuiser complètement.

Programme de réinvestissement des sommes distribuées (pour les fonds en fiducie)

Le revenu net que gagne un fonds et tout gain en capital net imposable réalisé par lui au cours de l'année sont distribués aux investisseurs. La somme distribuée dépend du nombre de parts que vous détenez dans le fonds qui effectue la distribution.

Vous pouvez choisir de recevoir les sommes distribuées en espèces ou de les réinvestir pour acheter de nouvelles parts. Lorsqu'il s'agit de régimes d'impôt différé, toutes les sommes distribuées doivent être réinvesties. Pour tous les autres comptes, nous réinvestirons les sommes distribuées à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez recevoir des espèces. Veuillez communiquer avec nous au 1 888 964-3533 pour connaître les renseignements qui doivent figurer dans votre demande. Les sommes distribuées peuvent être réinvesties dans le fonds qui effectue la distribution ou vous pouvez leur substituer des parts d'un autre fonds.

Programme de réinvestissement de dividendes (disponible pour chaque fonds de société)

Le revenu net imposable du fonds de société est distribué aux investisseurs sous forme de dividendes déclarés. Le montant des dividendes dépend du nombre de parts que vous détenez dans le fonds qui paie les dividendes. Vous pouvez choisir de recevoir les dividendes en espèces ou de les réinvestir pour acheter de nouvelles actions. Les dividendes doivent être réinvesties dans des régimes à impôt différé. Pour tous les autres comptes, nous réinvestirons vos dividendes à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces. Veuillez communiquer avec nous au 1 888-964-3533 pour connaître les renseignements qui doivent figurer dans votre demande.

Régimes d'impôt différé

Nous offrons aux investisseurs intéressés l'administration des régimes d'épargne-retraite (RER) et des fonds de revenu de retraite (FRR). RBC Dexia Investor Services Trust est le fiduciaire de ces régimes.

Aucuns frais d'administration annuel ne s'applique à nos régimes d'impôt différé.

Voici les frais que vous pourriez être appelé à payer si vous investissez dans les fonds. Ces frais, qui sont payables par vous-même directement ou par les fonds, réduiront la valeur de votre placement.

Frais et dépenses payables par le fonds

Frais de gestion	<p>Chaque fonds nous verse des frais de gestion calculés en fonction de l'actif net du fonds. Ces frais sont présentés plus loin dans l'information propre à chaque fonds.</p> <p>Lorsqu'un fonds souscrit des titres d'un autre fonds commun, il ne verse aucun frais de gestion ni aucune prime incitative en double sur la tranche de son actif qu'il investit dans cet autre fonds. Il n'y aura pas non plus de doublement des frais d'acquisition ou de rachat à l'égard de l'acquisition ou du rachat de titres cet autre fonds. Si l'autre fonds est aussi géré par nous, le fonds ne paiera aucun frais d'acquisition ou de rachat sur les titres acquis ou rachetés de cet autre fonds.</p>
Frais d'exploitation	<p>La liste qui suit comprend tous les frais d'exploitation d'un fonds :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais juridiques, de garde, bancaires et autres frais d'administration• Frais de vérification• Frais de tenue de livres et de communication avec les porteurs• Courtage et autres frais d'opérations de portefeuille• Impôts payables par le Fonds• Intérêts débiteurs si le Fonds doit emprunter pour payer des rachats• Les frais et dépenses payables en rapport avec le CEI, les primes d'assurance liées aux couvertures d'assurance requises par le CEI, les frais de déplacement des membres du CEI aux fins d'assister aux réunions du CEI, et le coût des conseillers externes retenus par le CEI (le cas échéant). <p>Les frais d'exploitation de chacun des fonds de société qui investissent dans un fonds en fiducie sous-jacent se composent d'une part proportionnel desdits frais du fonds sous-jacent plus 0,1%.</p>

Frais et dépenses (suite)

Frais et dépenses payables directement par vous

Frais d'acquisition	Si vous optez pour l'achat avec frais d'acquisition, votre courtier touche un courtage égal au montant que vous avez négocié avec votre conseiller financier. Le maximum qui peut être versé selon cette option équivaut à 5 % de votre placement (2 % pour les parts de catégorie A du Fonds marché monétaire Mavrix). Ces frais sont déduits de votre placement et versés à votre courtier.																														
Frais optionnels de courtier (Parts de catégorie F)	Des frais annuels seront imposés par leur courtier aux détenteurs de parts de catégorie F, et ce, selon le montant convenu entre l'investisseur et le courtier.																														
Frais de gestion négociés (uniquement pour les parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix)	Le montant des frais de gestion versés par les investisseurs qui achètent des parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix est négocié entre l'investisseur et Mavrix. Ces frais ne dépasseront pas le montant des frais de gestion imputés aux parts de catégorie A du Fonds marché monétaire Mavrix. Nous pouvons convenir de prélever, pour le compte de votre courtier et si celui-ci nous le demande, les frais négociés entre vous et votre courtier que vous avez convenu d'acquitter au moment de la vente.																														
Frais de substitution	Aucuns frais d'acquisition reportés ne sont payables au moment de l'opération de substitution. Votre conseiller financier peut toutefois, après négociation, vous réclamer des frais de transfert allant jusqu'à 2 % du montant de la substitution.																														
Frais de rachat (non applicables au Fonds marché monétaire Mavrix)	<p>Si vous choisissez de reporter vos frais d'acquisition selon l'une de nos deux options, vous ne payez aucuns frais d'acquisition à l'achat mais vous pourriez payer des frais de rachat si vous faites racheter vos titres dans les sept (7) années suivant la date de l'achat (dans les trois (3) ans, dans le cas des frais d'acquisition réduits reportés). Nous offrons à la fois l'option avec frais d'acquisition reportés et l'option avec frais d'acquisition réduits reportés pour les parts des fonds en fiducie, mais uniquement l'option avec frais d'acquisition réduits reportés pour les fonds de société. Voici les frais d'acquisition reportés qui peuvent s'appliquer, exprimés en pourcentage du coût* des titres vendus.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Frais d'acquisition reportés</th> <th>Frais d'acquisition réduits reportés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Si vous vendez des titres :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>La première année</td> <td>6,0 %</td> <td>3,50 %</td> </tr> <tr> <td>La deuxième année</td> <td>5,5 %</td> <td>2,75 %</td> </tr> <tr> <td>La troisième année</td> <td>5,0 %</td> <td>2,00 %</td> </tr> <tr> <td>La quatrième année</td> <td>4,5 %</td> <td>aucun</td> </tr> <tr> <td>La cinquième année</td> <td>4,0 %</td> <td>aucun</td> </tr> <tr> <td>La sixième année</td> <td>3,0 %</td> <td>aucun</td> </tr> <tr> <td>La septième année</td> <td>2,0 %</td> <td>aucun</td> </tr> <tr> <td>Après la septième année</td> <td>aucun</td> <td>aucun</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>*Le coût des titres souscrits avec frais d'acquisition reportés est réduit pour tenir compte des sommes ou des dividendes distribués réinvestis et augmenté pour tenir compte de la valeur des titres rachetés faisant partie de la tranche de 10 % sans frais de rachat. Voir « Comment puis-je vendre des parts ou actions? » à la page 6 et 7.</i></p>		Frais d'acquisition reportés	Frais d'acquisition réduits reportés	Si vous vendez des titres :			La première année	6,0 %	3,50 %	La deuxième année	5,5 %	2,75 %	La troisième année	5,0 %	2,00 %	La quatrième année	4,5 %	aucun	La cinquième année	4,0 %	aucun	La sixième année	3,0 %	aucun	La septième année	2,0 %	aucun	Après la septième année	aucun	aucun
	Frais d'acquisition reportés	Frais d'acquisition réduits reportés																													
Si vous vendez des titres :																															
La première année	6,0 %	3,50 %																													
La deuxième année	5,5 %	2,75 %																													
La troisième année	5,0 %	2,00 %																													
La quatrième année	4,5 %	aucun																													
La cinquième année	4,0 %	aucun																													
La sixième année	3,0 %	aucun																													
La septième année	2,0 %	aucun																													
Après la septième année	aucun	aucun																													
Frais de négociation à court terme	<p>Si vous procédez au rachat ou à la substitution de parts ou d'actions (sauf des parts du Fonds marché monétaire Mavrix ou des actions du Fonds séries multiples Mavrix ltée – Série Revenu à court terme) qui ont été acquises en vertu de toute option prévoyant le versement de frais d'acquisition ou acquises dans le cadre de toute opération de substitution, et ce, dans les 30 jours suivant la date de telle acquisition ou substitution, nous pouvons vous imposer des frais d'un montant égal à 2 % de la valeur des parts ou actions ainsi rachetées ou substituées. Ces frais ne s'appliquent pas au Programme de retraits systématiques ni au Programme de rachat gratuit de 10 %. Les frais sont payables au fonds concerné. Les frais de négociation à court terme s'ajoutent aux autres frais auxquels vous seriez autrement assujettis en vertu de ce prospectus simplifié.</p> <p>Nous avons des procédés en place permettant de déceler et de décourager les négociations à court terme inappropriées.</p>																														
Frais pour régimes d'impôt différé	<p>Nous ne demandons aucuns frais d'administration annuels pour nos RER et FER.</p> <p>Nous demandons 25 \$ pour chaque transfert d'un RER ou d'un FER et pour chaque fermeture d'un tel régime.</p>																														
Autres frais	Nous ne demandons aucuns frais d'administration pour les régimes de paiements préautorisés. Il y aura des frais de 10 \$ si vous demandez un chèque certifié pour le produit de rachat. Nous réclavons 25 \$ si votre chèque en paiement de l'achat de parts est retourné pour provisions insuffisantes dans votre compte bancaire. Des frais de 10 \$ s'appliquent si vous demandez des reçus pour impôt en double.																														

Incidences des frais d'acquisition et de rachat

Voici le maximum que vous auriez à payer à l'acquisition ou au rachat dans le cas d'un placement de 1 000 \$ dans des titres détenus pendant les périodes indiquées.

	Frais à l'achat	Frais de rachat si les parts sont rachetées avant la fin de la			
		1 ^{re} année	3 ^e année	5 ^e année	10 ^e année
Option avec frais d'acquisition	50 \$	aucun	aucun	aucun	aucun
Option avec frais d'acquisition reportés ^{1,2}	aucun	60 \$	50 \$	40 \$	aucun
Option avec frais d'acquisition réduits reportés ^{1,2}	aucun	35 \$	20 \$	aucun	aucun
Option sans frais d'acquisition (s'applique uniquement aux parts de catégorie F des fonds en fiducie et aux parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix)	aucun	n/a	n/a	n/a	n/a

(1) Les frais de rachat ne s'appliquent que si vous faites racheter vos parts ou vos actions au cours d'une année particulière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 10.

(2) En appliquant la tranche de 10 % sans frais de rachat, vous pourriez peut-être réduire les frais de rachat que vous auriez à payer.

Rémunération du courtier

Courtage

Votre courtier touche un courtage lorsque vous investissez dans un fonds et votre conseiller financier touche une partie de ce courtage. Le montant du courtage varie selon les trois options de frais d'acquisition.

Si vous optez pour l'achat avec frais d'acquisition, votre courtier touche un courtage égal au montant que vous avez négocié avec votre conseiller financier. Le maximum qui peut être versé selon cette option équivaut à 5 % de votre placement (2 % pour les parts de catégorie A du Fonds marché monétaire Mavrix).

Si vous choisissez l'achat avec l'un des deux modes de frais d'acquisition reportés, nous payons un courtage à votre courtier. Si vous optez pour les frais d'acquisition reportés, le courtage correspond à 5 % de votre placement; pour les frais d'acquisition réduits reportés, il est de 3,0 % de votre placement.

Les parts de catégorie F des fonds en fiducie et les parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix ne peuvent être acquises qu'en vertu de l'option sans frais d'acquisition. Nous ne versons aucune commission à votre courtier à l'achat de parts de catégorie F des fonds en fiducie ou de parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix.

Commission de suivi

Nous versons également à votre courtier une commission de suivi pour le rémunérer, lui-même et votre conseiller financier, des conseils et services qu'ils vous fournissent relativement à votre placement dans les fonds. Nous pouvons modifier ou cesser le paiement de cette commission à tout moment. Le montant de la commission de suivi dépend des fonds que vous achetez et du type de frais d'acquisition que vous choisissez. Voici les commissions qui pourraient être versées, exprimées en pourcentage de la valeur de vos titres, payables mensuellement ou trimestriellement.

Nous ne versons aucune commission de suivi à votre courtier à l'achat de parts de catégorie F. Le montant des frais ou honoraires versé à votre courtier en rapport avec les parts de catégorie F est assujettie aux conditions de l'entente existant entre vous et votre courtier.

Le tableau qui suit illustre le montant maximum des commissions, exprimé en pourcentage de la valeur des parts ou des actions, et payable mensuellement ou trimestriellement, exprimé en pourcentage de la valeur des parts ou actions du fonds.

	Parts ou actions achetés avec frais d'acquisition	Parts achetées avec frais d'acquisition reportés*	Parts ou actions achetés avec frais d'acquisition
Fonds Canada	1,00 %	0,50 %	1,00 %
Fonds diversifié	0,75 %	0,375 %	0,75 %
Fonds de dividendes et de revenu	0,75 %	0,50 %	0,75 %
Fonds d'exploration	1,00 %	0,50 %	1,00 %
Fonds mondial	1,00 %	0,50 %	1,00 %
Fonds mondial d'entreprises	1,00 %	0,50 %	1,00 %
Fonds de croissance	1,00 %	0,50 %	1,00 %
Fonds de revenu	1,25 %	0,50 %	1,00 %
Fonds marché monétaire Mavrix ♦	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Fonds Sierra d'actions	1,00 %	0,50 %	1,00 %
Fonds de petites sociétés	1,25 %	0,50 %	1,00 %
Fonds stratégique d'obligations	0,60 %	0,25 %	0,50 %
Fonds séries multiples Mavrix Itée			
- Série actions ordinaires canadiennes	1,00 %	s/o	1,00 %
- Série d'exploration	1,00 %	s/o	1,00 %
- Série Fonds mondial d'entreprises	1,00 %	s/o	1,00 %
- Série Croissance	1,00 %	s/o	1,00 %
- Série revenu	0,75 %	s/o	0,75 %
- Série revenu à court terme	0,30 %	s/o	0,30 %

* L'option avec frais d'acquisition reportés ne s'applique pas à l'achat d'actions des fonds de société.

** Les commissions de suivi applicables à l'option avec frais d'acquisition réduits reportés ne sont payables qu'un an à compter de la date de votre placement initial.

Commission de suivi (suite)

♦ *Le montant maximum des commissions de suivi du Fonds marché monétaire Mavrix indiqué au tableau ne s'applique qu'aux parts de catégorie A de ce fonds. Si vous remplissez les conditions d'acquisition des parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix, le montant des commissions de suivi que nous versons à votre courtier est négocié par nous, sur une base individuelle, jusqu'à concurrence du montant des frais de gestion que vous êtes tenu d'acquitter en rapport avec les parts de catégorie H.*

Primes d'encouragement pour les courtiers

Il se peut que nous payions jusqu'à 50 % du coût des programmes de commercialisation des courtiers et de leurs conseillers financiers. C'est nous, et non les fonds, qui acquittons ces frais.

Rémunération du courtier payée sur les frais de gestion

Environ 48,0 % des frais de gestion que nous avons reçu l'an dernier ont servi à financer les courtages, commissions de suivi et primes d'encouragement pour les courtiers.

Incidences fiscales pour les investisseurs

Comme la situation fiscale de chaque investisseur est différente, nous vous recommandons de consulter votre conseiller en fiscalité qui vous conseillera sur votre situation.

Les fonds en fiducie

Un fonds commun de placement distribue généralement à ses porteurs, au cours de l'année où ils ont été réalisés, son revenu et ses gains réalisés nets. S'il ne le faisait pas, il aurait à payer de l'impôt sur la fraction non distribuée. Voici une brève description générale des incidences, pour un particulier résidant au Canada qui investit dans les parts d'un fonds mais ne les négocie pas, de l'impôt sur le revenu fédéral du Canada en ce qui a trait :

- au revenu et aux gains en capital qui lui sont distribués par le fonds;
- aux gains ou aux pertes qui se matérialisent lorsqu'il dispose des parts du fonds.

Les incidences fiscales diffèrent selon que l'investisseur investit dans des parts à partir d'un compte qui est un régime d'impôt différé comme un régime enregistré d'épargne retraite, un fonds enregistré de revenu de retraite, un plan de pension agréé ou un régime de participation différée aux bénéficiaires, ou à partir d'un compte qui n'est pas enregistré.

La Société Fonds séries multiples

En tant que société de fonds communs de placement, la Société Fonds séries multiples peut avoir trois types de revenu : des dividendes canadiens, des gains en capital imposables et d'autres revenus nets imposables. Les dividendes canadiens sont assujettis à un impôt de 33 1/3 % qui est en ce moment complètement remboursable au taux de 1 \$ pour chaque 3 \$ de dividendes que la Société Fonds séries multiples paie à ses actionnaires. Les gains en capital imposables sont assujettis à l'impôt aux taux normaux des entreprises. Cet impôt est remboursable si on paie des dividendes de gains en capital aux actionnaires ou si on fait appel à la formule de rachat au titre des gains en capital. L'impôt sur les autres revenus est aux taux normaux des entreprises et n'est pas remboursable. Les sociétés de fonds commun de placement ne sont pas admissibles aux taux réduits des entreprises dont d'autres sociétés bénéficient pour certains types de revenus et sont assujettis à l'impôt provincial et fédéral sur le capital.

La Société Fonds séries multiples doit inclure les revenus, les frais déductibles et les gains et pertes en capital pour tous les investissements de son portefeuille dans le calcul de son revenu imposable. Nous allons répartir l'impôt exigible et récupérable de la Société Fonds séries multiples sur chacun des fonds de société. La Société Fonds séries multiples pourrait payer des dividendes imposables ou des dividendes de gains en capital aux actionnaires de n'importe lequel des fonds de société de façon à recevoir un remboursement d'impôt sur les dividendes canadiens et des gains en capital sous le programme de remboursement décrit ci-dessus.

Titres détenus dans un régime enregistré

Les titres de tous les fonds sont des placements admissibles pour les régimes enregistrés. Pourvu que le régime enregistré ne détienne aucun placement non admissible, il recevra du revenu et des gains en capital, sous forme de distributions ou de dividendes et des gains seront réalisés ou des pertes encourues, selon le cas, lorsqu'il disposera d'un placement, sans incidence fiscale. Si vous retirez de l'argent ou des biens de votre régime enregistré, vous obtenez normalement aux fins fiscales un revenu, imposable en tant que tel pour l'année au cours de laquelle vous le recevez.

Titres détenus dans un régime non enregistré

Si vous détenez des titres dans un compte non enregistré, vous aurez à payer de l'impôt sur tout le revenu et tous les gains en capital que vous distribuez le fonds, de même que sur les dividendes (y compris ce qui est réinvesti dans des titres supplémentaires) et les gains (déduction faite des pertes) qui se matérialisent à la disposition de titres du fonds. Tous les fonds reçoivent, conservent et réinvestissent leur revenu et leurs gains en attendant les distributions ou les dividendes périodiques. Comme la valeur du revenu et des gains non distribués est reflétée dans la valeur des titres des fonds, si votre compte non enregistré achète un titre tout juste avant que le fonds ne fasse une distribution ou ne déclare des dividendes, la fraction du prix d'achat attribuable au revenu ou aux gains non distribués, ou aux dividendes, devient en fait imposable au moment de la distribution du revenu et des gains et des dividendes. Vous devez donc tenir compte du calendrier de distribution d'un fonds, ou de déclaration des dividendes d'une série, lorsque vous effectuez un achat par l'intermédiaire d'un compte non enregistré. Selon la nature de ses placements, le fonds fera des distributions ou déclarera des dividendes mensuellement, trimestriellement ou annuellement. La fréquence et le moment des distributions, ou de la déclaration des dividendes, de chaque fonds sont donnés dans l'information propre à chacun présentée plus loin dans le présent prospectus.

Chaque fonds prendra les mesures nécessaires pour veiller à ce que les sommes distribuées à votre compte non enregistré conservent leurs caractéristiques aux fins fiscales lorsqu'elles sont reçues. Les sommes distribuées sur les dividendes imposables que le fonds touche sur des actions de sociétés canadiennes imposables, déduction faite des gains en capital imposables réalisés nets du fonds, et le revenu de source étrangère du fonds ainsi que les impôts étrangers admissibles au crédit pour impôt étranger vous seront transmis en tant que tels par l'intermédiaire de votre compte non enregistré.

Rachats et substitutions des fonds en fiducie

Les gains ou les pertes qui se matérialisent lors du rachat des titres ou lorsque vous substituez les titres d'un autre fonds à celles que vous détenez donneront habituellement lieu à un gain ou à une perte en capital aux fins fiscales, ce qui correspond au montant que vous touchez au rachat ou à la substitution, moins le prix de base rajusté des titres rachetés ou substitués.

En général, on établit la moyenne du prix de base rajusté de chaque part d'un fonds en additionnant les montants (courtages et autres frais connexes à l'acquisition y compris) que vous avez réellement payés pour acquérir tous les titres du fonds que vous détenez alors et en divisant cette somme par le nombre de titres que vous détenez. Si vous détenez des titres acquis par le réinvestissement de sommes distribuées, ces titres seront inclus dans le calcul. Dans le cas où un fonds rembourserait du capital dans le cadre d'une distribution, le montant en capital reçu serait déduit du calcul de la moyenne.

Si le taux de rotation des titres d'un fonds est élevé, il se peut que les frais d'opération soient eux aussi plus élevés, tout comme les gains en capital au cours d'une année. Cependant, il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Quels sont vos droits?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces vous permet de résoudre un contrat d'achat de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables de la réception du présent document, ou d'annuler toute souscription dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre achat.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet aussi d'annuler votre achat et d'obtenir un remboursement ou des dommages-intérêts si le présent document ou tout document qui y est intégré par renvoi contient des informations fausses ou trompeuses sur un fonds. Ces diverses actions doivent être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à votre conseiller juridique ou vous reporter à la législation sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Dans la suite du présent document, vous trouverez des renseignements spécifiques sur chacun des fonds. Plutôt que de répéter certains renseignements applicables à tous les fonds, nous avons choisi de vous les présenter ci-dessous.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Sous cette rubrique, nous décrivons l'objectif de placement de chaque fonds et sa stratégie pour l'atteindre. L'approbation des porteurs est nécessaire pour tout changement à l'objectif de placement ou tout changement important à la stratégie de placement.

Recours aux instruments dérivés

Dans le cadre de leur stratégie, tous les fonds peuvent recourir aux instruments dérivés pourvu que telle opération soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et à condition de respecter les règles des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Les instruments dérivés sont des valeurs mobilières dont la valeur est fondée sur celle d'une autre valeur mobilière ou sur la fluctuation des taux d'intérêt ou de change. L'autre valeur mobilière ou le taux d'intérêt ou de change est habituellement appelé élément sous-jacent.

Les deux instruments dérivés auxquels recourent le plus souvent les fonds sont :

les contrats à terme et les contrats à livrer – des contrats d'achat ou de vente à un prix convenu d'avance du placement sous-jacent et à une date ultérieure;

les contrats sur options – des contrats qui confèrent à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre le placement sous-jacent à un prix convenu d'avance, dans un délai déterminé.

Selon leurs stratégies de placement, plusieurs fonds peuvent recourir aux instruments dérivés pour améliorer les rendements ou se protéger contre les pertes. S'agissant d'améliorer les rendements, le fonds peut utiliser des instruments dérivés directement plutôt que d'acheter l'élément sous-jacent. Cela est possible parce qu'une opération sur instrument dérivé peut souvent être réalisée plus rapidement et à moindres frais. S'agissant par ailleurs de se protéger contre les pertes, le fonds peut recourir aux instruments dérivés pour se couvrir contre une fluctuation prévue du marché ou de la situation économique. Par exemple, si l'on prévoit que les taux d'intérêt vont augmenter, un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe pourrait conclure des contrats sur obligations de l'État canadien (OÉC) qui gagnent de l'argent lorsque les taux d'intérêt grimpent. Les gains réalisés sur les contrats sur OÉC compenseraient la perte de valeur des titres à revenu fixe par suite de l'augmentation des taux d'intérêt.

Un fonds ne peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de spéculation. Lorsqu'un fonds a recours aux instruments dérivés, les actifs ou les liquidités que le fonds détient doivent être suffisants pour couvrir ses engagements en rapport avec tels instruments dérivés, ce qui limite le montant des pertes pouvant résulter de l'utilisation d'instruments dérivés.

Investissements dans d'autres fonds communs de placement

Tous les fonds peuvent investir dans les titres d'un autre fonds commun de placement (les « fonds sous-jacents »), y compris d'autres fonds gérés par nous. Nous choisirons activement les fonds sous-jacents et déterminerons le pourcentage de l'actif d'un fonds qui doit être investi dans chaque fonds sous-jacent, eu égard aux objectifs de placement du fonds. Nous pouvons modifier le pourcentage de l'actif qu'un fonds investit dans chacun des fonds sous-jacents, et remplacer, ajouter ou retirer tout fond sous-jacent lorsque nous sommes d'avis que telle modification est requise afin d'améliorer le rendement d'un fonds. Un fonds n'investira dans un fonds sous-jacent que si les conditions suivantes sont remplies :

- le fonds sous-jacent est assujéti à la norme 81-102;
- l'objectif de placement du fonds sous-jacent est compatible avec l'objectif de placement du fonds;
- lorsque nous sommes le gestionnaire du fonds sous-jacent, nous n'exercerons pas les droits de vote afférents à la participation du fonds dans le fonds sous-jacent;
- au moment où le fonds achète des titres du fonds sous-jacent, le fonds sous-jacent n'a pas investi plus de 10% de la valeur marchande de son actif net dans les titres d'un autre fonds commun de placement;
- les titres du fonds sous-jacent sont admissibles aux fins de placement dans le même territoire que le fonds;
- le fonds ne verse aucun frais de gestion ni aucune prime incitative qui aurait pour effet de doubler des frais payés par le fonds sous-jacent;
- lorsque nous sommes le gestionnaire du fonds sous-jacent, le fonds n'a aucun frais d'acquisition ou de rachat à payer en rapport avec l'achat ou du rachat de titres du fonds sous-jacent;
- le fonds ne verse aucun frais d'acquisition ou de rachat en rapport avec l'acquisition ou le rachat de titres du fonds sous-jacent qui aurait pour effet de doubler des frais payés par le fonds sous-jacent.

Renseignements spécifiques sur chacun des Fonds communs de placement décrits dans le présent document (suite)

Opérations de prêt de titres

Les fonds (autres que la Série Actions ordinaires canadiennes, la Série Exploration, la Série Fonds mondial d'entreprises, la Série Croissance, et la Série Revenu du Fonds séries multiples Mavrix Itée) peuvent conclure des opérations de prêt de titres. Dans une opération de prêt de titres, un fonds prête des titres en portefeuille dont il est propriétaire à un emprunteur tiers par l'entremise d'un agent autorisé, moyennant des frais et l'engagement de remettre, à une date ultérieure un nombre égal des mêmes titres. Le fonds peut rappeler les titres en tout temps. L'emprunteur consent une garantie au fonds constituée d'espèces, de titres admissibles ou de titres immédiatement convertibles en titres identiques à ceux qu'il a empruntés. Ainsi, le fonds garde une exposition aux variations de la valeur des titres empruntés tout en obtenant des revenus additionnels.

Un fonds ne conclura pas d'opérations de prêt de titres si, immédiatement par la suite, la valeur au marché globale de tous les titres qu'il a prêtés et qui ne lui ont pas encore été rendus est supérieure à 50 % de son actif net (à l'exclusion des biens donnés en garantie détenus par le fonds dans le cadre des opérations de prêt de titres). Sur toute opération de prêt de titres, les fonds ne traiteront qu'avec des emprunteurs réputés solvables. La garantie accordée doit être équivalente à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés et le montant de la garantie est ajusté quotidiennement pour assurer que la couverture de la garantie est en tout temps maintenue.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Sous cette rubrique, nous décrivons les risques particuliers associés à chaque fonds. Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds?

Nous brossons ici le profil de l'investisseur ou du portefeuille à qui convient le fonds. Veuillez vérifier avec votre conseiller financier que les fonds que vous choisissez conviennent à votre tolérance au risque et à vos objectifs de placement.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Comme les fonds communs de placement ou les sociétés de fonds communs de placement paient certains frais sur leurs actifs, les investisseurs du fonds paient ces frais indirectement par des rendements plus bas. Sous cette rubrique, nous présentons un exemple hypothétique des coûts indirects associés à un placement dans un fonds. Ces renseignements vous aideront à comparer le coût cumulé d'un placement dans un fonds au coût d'un placement dans d'autres fonds communs de placement ou dans d'autres sociétés de fonds communs de placement.

Bien que vos coûts réels puissent être supérieurs ou inférieurs, l'information donnée sous cette rubrique montre ce que seraient vos coûts sur le fondement des hypothèses suivantes :

- vous investissez 1 000 \$ dans des parts ou des actions de catégorie A du fonds pour les périodes indiquées et les revendez toutes à la fin de ces périodes;
- votre placement donne chaque année un rendement de 5 %;
- le ratio des frais de gestion du fonds au cours de la période de 10 ans demeure le même que celui du dernier exercice complet.

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens
Date d'établissement :	Catégorie A : le 4 juin 1998
	Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 2,00 %
	Catégorie F : 1,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans les titres en actions des grandes sociétés canadiennes bien établies. Son mode de placement mixte privilégie la valeur et la croissance, la valeur étant prépondérante.

Pour investir dans des titres de valeur, il faut repérer les sociétés sous-évaluées par rapport au marché ou aux autres sociétés du même secteur; pour investir dans des titres de croissance, il faut repérer les sociétés dont les bénéfiques affichent le plus fort potentiel de croissance.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant des données fondamentales en voie d'amélioration et un potentiel élevé de plus-value du cours;
- évalue les placements éventuels selon le ratio cours/bénéfice, le ratio cours/valeur comptable, le rendement des capitaux propres, les tendances des marges, les bénéfiques estimatifs et la croissance des flux de trésorerie;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements éventuels et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus-value du cours le mieux ajusté aux risques;
- diversifie les placements par industrie afin de réduire le risque;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres émis par d'autres fonds);
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme et à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des titres en actions de sociétés canadiennes. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au marché.

Si le fonds investit dans des instruments dérivés, des titres étrangers ou d'autres fonds qui investissent dans des titres étrangers, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera aussi au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

- Profil de l'investisseur** Le fonds peut vous convenir si :
- vous avez des objectifs de placement à moyen ou à long terme;
 - Vous désirez investir principalement dans des titres en actions de grandes sociétés canadiennes bien établies.
 - vous êtes à l'aise avec des risques de placement moyens.

Politique en matière de distributions

Le fonds effectuera une distribution mensuelle. Ses gains nets en capital réalisés seront distribués en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30,03 \$	94,68 \$	165,95 \$	377,75 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds équilibré
Date d'établissement :	Catégorie A : le 27 février 1981 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 1,75 % Catégorie F : 1,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le Fonds vise à fournir un rendement élevé au moyen d'une combinaison de revenus et de plus-value à long terme du capital, en investissant surtout dans des titres à revenu fixe et en actions de sociétés canadiennes et de gouvernements canadiens.
Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, quant aux titres en actions du portefeuille, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant des données fondamentales en voie d'amélioration et un potentiel élevé de plus-value du cours;
- évalue les placements éventuels selon le ratio cours/bénéfice, le ratio cours/valeur comptable, le rendement des capitaux propres, les tendances des marges, les bénéfices estimatifs et la croissance des flux de trésorerie;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements potentiels les plus prometteurs et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus-value du cours le mieux ajusté aux risques;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres émis par d'autres fonds);
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme et à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut investir dans des titres à faible et moyenne capitalisation (soit directement ou en investissant dans des parts des autres fonds);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » à la page 18).

Quant aux titres à revenu fixe du portefeuille, le gestionnaire du portefeuille :

- choisit la durée des placements en fonction des perspectives pour les taux d'intérêt;
- analyse la courbe du rendement pour repérer les titres offrant une bonne valeur relative;
- analyse les cotes de crédit des émetteurs pour trouver les titres offrant les meilleurs rendements ajustés aux risques;
- investit dans plusieurs émetteurs différents pour réduire le risque relié au crédit;
- maintient un minimum de 25 % de l'actif total du fonds en espèces et/ou en titres à revenu fixe.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques inhérents à ce fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des actions ordinaires ou privilégiées de sociétés canadiennes, ainsi que dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements provinciaux ou fédéral ou encore par des sociétés canadiennes. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au crédit;
- le risque relatif aux taux d'intérêt;
- le risque relatif au marché.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques inhérents à ce fonds

Si le fonds investit dans les titres d'émetteurs étrangers et dans des instruments dérivés, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera aussi au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à moyen terme;
- vous désirez diversifier votre portefeuille en investissant dans un seul fonds;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement moyens.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue son revenu net, s'il en a, tous les mois et ses gains nets réalisés en capital chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	26,34 \$	83,04 \$	145,56 \$	331,33 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de revenu canadien
Date d'établissement :	Catégorie A : le 24 septembre 1985 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 1,50 % Catégorie F : 0,75 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à fournir un rendement élevé sur les placements, combinant revenu d'intérêt, revenu de dividendes et gains en capital, en investissant surtout dans des titres en actions et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, quant aux titres en actions du portefeuille, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant des données fondamentales en voie d'amélioration et un potentiel élevé de plus-value du cours;
- évalue les placements éventuels selon le ratio cours/bénéfice, le ratio cours/valeur comptable, le rendement des capitaux propres, les tendances des marges, les bénéfices estimatifs et la croissance des flux de trésorerie;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements éventuels et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus-value du cours le mieux ajusté aux risques;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres d'autres fonds);
- peut vendre des options d'achat couvertes et encaisser des options de vente garanties pour augmenter les revenus;
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Quant aux titres à revenu fixe du portefeuille, le gestionnaire du portefeuille :

- choisit les durées à échéance en fonction des perspectives pour les taux d'intérêt;
- analyse la courbe du rendement pour repérer les titres offrant une bonne valeur relative;
- analyse les cotes de crédit des émetteurs pour trouver les titres offrant les meilleurs rendements ajustés aux risques;
- investit dans plusieurs émetteurs différents pour réduire le risque relatif au crédit.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des titres à revenu fixe et des titres générateurs de revenus de sociétés et de gouvernements du Canada. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au crédit;
- le risque relatif au taux d'intérêt;
- le risque relatif aux fiducies de revenu;
- le risque relatif au marché.

Fonds de dividendes et de revenu Mavrix (suite)

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ? (suite)

Risques relatifs à un placement dans le fonds

Si le fonds investit dans les titres de sociétés étrangères, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises et aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera aussi au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à moyen terme,
- vous désirez diversifier votre portefeuille,
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement faibles à moyens.

Politique en matière de distributions

Le fonds fera une distribution mensuelle; ses gains nets en capital réalisés seront distribués chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
21,53 \$	67,86 \$	1118,94 \$	270,74 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens
Date d'établissement :	Catégorie A : le 24 juin 2002 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion	Catégorie A : 2,00 % Catégorie F : 1,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres d'entreprises canadiennes de l'industrie des ressources. Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant des données fondamentales en voie d'amélioration et un potentiel élevé de plus-value du cours;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements éventuels et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus-value du cours le mieux ajusté aux risques;
- privilégie dans une certaine mesure les secteurs industriels les plus prometteurs sans pour autant que le fonds ne soit exposé à un risque indu;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres d'autres fonds);
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes.

- le risque relatif au marché.

Si le fonds investit également dans des instruments dérivés, dans des valeurs étrangères ou dans d'autres fonds qui investissent dans des valeurs étrangères, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises, au risque relatif aux instruments dérivés et au risque relatif aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera également au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à moyen et à long terme;
- les titres de sociétés de l'industrie des ressources vous intéressent;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement moyens à élevés.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue tout son revenu net et ses gains nets en capital chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	27,78 \$	87,57 \$	153,49 \$	349,38 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds mondial de titres de participation
Date d'établissement :	Catégorie A : le 24 juin 2002 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 2,75 % Catégorie F : 1,75 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres de sociétés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Extrême-Orient.
Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement éventuel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant un potentiel élevé de plus-value du cours;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- diversifie les investissements par région, par pays et par secteur;
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds. (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des titres canadiens de participation. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au marché;
- le risque relatif aux investissements étrangers;
- le risque relatif aux devises.

Si le fonds investit également dans des instruments dérivés, dans des valeurs étrangères ou dans d'autres fonds qui investissent dans des valeurs étrangères, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises, au risque relatif aux instruments dérivés et au risque relatif aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera également au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à moyen et à long terme,
- les titres mondiaux vous intéressent,
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement moyens à élevés.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue tout son revenu net et ses gains nets en capital en décembre de chaque année. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	<u>1 an</u>	<u>3 ans</u>	<u>5 ans</u>	<u>10 ans</u>
	39,05 \$	123,11 \$	215,79 \$	491,20 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds canadien de fiducies de revenu
Date d'établissement	Catégorie A : le 24 juin 2003 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés	Admissible à 100 %
Frais de gestion	Catégorie A : 2,00 % Catégorie F : 0,75 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à procurer un rendement élevé sur les placements en investissant principalement dans des titres générant des revenus, tels les titres à revenu fixe, les obligations et les actions ordinaires et privilégiées. Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre les objectifs du fonds, en ce qui concerne la partie du portefeuille composée de titres de participation, (y compris les fiducies de revenu), le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant des données fondamentales en voie d'amélioration et un potentiel élevé de plus-value du cours;
- évalue les placements éventuels selon le ratio cours/bénéfice, le ratio cours/valeur comptable, le rendement des capitaux propres, les tendances des marges, les bénéfices estimatifs et la croissance des flux de trésorerie;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements éventuels et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus-value du cours le mieux ajusté aux risques;
- quant aux fiducies de revenu, se concentre sur l'analyse de la stabilité des flux de trésorerie afin d'évaluer la fiabilité des distributions ciblées;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres d'autres fonds);
- peut vendre des options d'achat couvertes et encaisser des options de vente garanties pour augmenter les revenus;
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » à la page 18);

Quant à la partie du portefeuille composée aux titres à revenu fixe, le gestionnaire du portefeuille :

- choisit les échéances en fonction des perspectives pour les taux d'intérêt;
- analyse la courbe du rendement pour repérer les titres offrant une bonne valeur relative;
- analyse les cotes de crédit des émetteurs pour trouver les titres offrant les meilleurs rendements ajustés aux risques;
- investit dans plusieurs émetteurs différents pour réduire le risque relatif au crédit.

Fonds de revenu Mavrix (suite)

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques inhérents à ce fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des titres à revenu fixe, des actions émises par les gouvernements provinciaux ou fédéral ou encore par des sociétés canadiennes. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au crédit;
- le risque relatif aux fiducies de revenu;
- le risque relatif aux taux d'intérêt;
- le risque relatif au marché.

Si le fonds investit dans les titres d'émetteurs étrangers et dans des instruments dérivés, il sera aussi exposé au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers.

De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres il s'exposera aussi au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à moyen terme;
- votre portefeuille est axé sur les revenus;
- vous désirez diversifier votre portefeuille,
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement faibles à moyens.

Politique en matière de distributions

Le fonds fera une distribution mensuelle; ses gains nets en capital réalisés seront distribués chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29,01 \$	91,45 \$	160,28 \$	364,85 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation nord-américains
Date d'établissement :	Catégorie A : le 4 juin 1998 Catégorie F : le 23 juin 2006
Titres offerts :	Parts de catégorie A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 2,00 % Catégorie F : 1,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme en investissant surtout dans les titres en actions de sociétés canadiennes et américaines. Le mode de placement du fonds privilégie la valeur et la croissance, cette dernière étant prépondérante. Pour investir dans des titres de valeur, il faut repérer les sociétés sous-évaluées par rapport au marché ou aux autres sociétés du même secteur; pour investir dans des titres de croissance, il faut dénicher les sociétés dont les bénéfices affichent le plus fort potentiel de croissance.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant des données fondamentales en voie d'amélioration et un potentiel élevé de plus-value du cours;
- évalue les placements éventuels selon les bénéfices estimatifs, la croissance des flux de trésorerie, les tendances des marges, le ratio cours/bénéfice, le ratio cours/valeur comptable, le rendement des capitaux propres;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements éventuels et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus-value du cours le mieux ajusté aux risques;
- privilégie dans une certaine mesure les secteurs des technologies, des services financiers, des soins de santé et des produits de consommation;
- peut investir dans des valeurs étrangères (y compris les titres émis par d'autres fonds), lesquels placements, typiquement, ne devraient pas dépasser 25 % de la valeur de l'actif net du Fonds;
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » à la page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

L'actif du fonds sera principalement investi en actions ordinaires de sociétés canadiennes et américaines, et une partie de l'actif du fonds peut également être investi dans des titres de participation autres que nord-américains. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif aux devises;
- le risque relatif aux placements étrangers;
- le risque relatif au marché.

Si le fonds investit dans des instruments dérivés, il s'exposera aussi au risque qui s'y rattache. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera également au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Fonds mondial d'entreprises Mavrix (suite)

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à long terme;
- vous désirez un portefeuille de placement diversifié principalement constitué de titres de participation nord-américains et, dans une moindre mesure, de titres de participation autres que nord-américains;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement moyens à élevés.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue son revenu net, s'il en a, tous les mois et ses gains nets réalisés en capital chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
29,93 \$	94,03 \$	164,82 \$	375,17 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens à petite capitalisation
Date d'établissement :	Catégorie A : le 11 décembre 1985 Catégorie F : le 23 juin 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux :	
régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 2,25 % Catégorie F : 1,25 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans les titres de participation de sociétés canadiennes, en privilégiant les sociétés à petite capitalisation boursière. Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés présentant un potentiel élevé de bénéfices, à un prix raisonnable;
- évalue les placements éventuels selon le potentiel de croissance du revenu, des flux de trésorerie et des bénéfices;
- examine des données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements éventuels et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus-value du cours le mieux ajusté aux risques;
- privilégie dans une certaine mesure les secteurs industriels qui affichent le meilleur potentiel de croissance des bénéfices sans soumettre le fonds à des niveaux déraisonnables de risques;
- négocie activement sur le marché pour tirer profit des occasions qui se présentent, ce qui pourrait faire en sorte que le taux de rotation du portefeuille dépasse 70 %; la négociation active pourrait occasionner une plus grande proportion de gains ou de pertes en capital réalisés (plutôt que non réalisés) sur les titres du portefeuille du fonds et des courtages plus élevés que ce que pourraient présenter d'autres fonds communs de placement. Il n'existe aucune corrélation entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres d'autres fonds);
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La majeure partie des actifs du fonds sera investie dans les actions ordinaires de petites sociétés canadiennes. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif à la liquidité;
- le risque relatif au marché.

Si le fonds investit dans des actions ordinaires de sociétés étrangères ou dans des instruments dérivés, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises, au risque relatif aux instruments dérivés et au risque relatif aux placements étrangers. De même s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera aussi au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à long terme;
- vous désirez un potentiel de rendement accru grâce à une gestion dynamique;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement élevés.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue son revenu net, s'il en a, tous les mois et ses gains nets réalisés en capital chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	32,60 \$	102,76 \$	180,11 \$	409,98 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds du marché monétaire
Date d'établissement :	Catégorie A : le 10 août 1987 Catégorie H : le 29 juin 2007
Titres offerts :	Parts de catégorie A et de catégorie H d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion	Catégorie A : 0,50 % Catégorie H : Tels que convenus entre Mavrix et chaque investisseur

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à produire un revenu d'intérêt élevé tout en protégeant le capital et les liquidités, en investissant dans des titres de créance à court terme de qualité supérieure émis par des sociétés et des gouvernements canadiens (ex. : bons du Trésor, acceptations bancaires des grandes banques et effets de commerce). Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse la courbe du rendement pour repérer les titres offrant une bonne valeur relative;
- investit dans plusieurs émetteurs différents pour réduire le risque relatif au crédit;
- n'investit que dans des titres cotés R1 ou A ou une cote plus élevée de Dominion Bond Rating Service ou des cotes équivalentes d'autres agences de notation;
- maintient une durée à échéance moyenne de moins de 90 jours, cette durée étant toutefois rajustée occasionnellement pour tirer profit de la fluctuation réelle et prévue des taux d'intérêt;
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » à la page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des titres à court terme à revenu fixe. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au crédit;
- le risque relatif aux taux d'intérêt.

Si le fonds investit dans des titres étrangers, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises et aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera également au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à court terme;
- vous n'êtes pas à l'aise avec des risques de placement.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue son revenu net, s'il en a, tous les mois et ses gains nets réalisés en capital chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	10,25 \$	32,31 \$	56,64 \$	128,92 \$

Les frais applicables aux parts de catégorie H du Fonds marché monétaire Mavrix sont négociés directement avec chacun des investisseurs.

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens
Date d'établissement :	Catégorie A : le 26 mai 1999 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 2,00 % Catégorie F : 1,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Ce fonds vise à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans des titres en actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes dont le style de gestion vise à réduire au minimum l'impact de leurs activités sur l'environnement, tout en contribuant au progrès social et économique des collectivités dans lesquelles elles évoluent.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Pour choisir des placements qui répondent à l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- repère les sociétés qui se démarquent par leur gestion responsable et s'imposent comme modèles à suivre pour un développement durable. Les critères de durabilité assurent que les entreprises choisies se distinguent de façon convaincante sur l'un ou plus des terrains suivants : impact environnemental, progrès social et progrès économique. Seront privilégiées les entreprises qui répondent à plus d'un critère;
- tient compte de facteurs de croissance et de valeur pour repérer des occasions de placement et de vente dans le cycle économique;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres d'autres fonds);
- investit à long terme;
- peut recourir aux instruments dérivés (options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque du marché.

Si le fonds investit dans les actions de sociétés étrangères et dans des instruments dérivés, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera également au risque relié aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement de moyen à long terme;
- comme investisseur, vous recherchez un gain en capital et un rendement en dividendes dans un fonds socialement responsable;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement de moyens à élevés.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue tout son revenu net, s'il en a, et ses gains nets réalisés en capital chaque année en décembre.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	30,24 \$	95,32 \$	167,80 \$	380,32 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens à petite capitalisation
Date d'établissement :	Catégorie A : le 27 septembre 2004 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 2,50 % Catégorie F : 1,25 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à obtenir une croissance maximale du capital à long terme en investissant surtout dans les titres en actions de sociétés canadiennes, en priorisant les sociétés à petite et micro capitalisation.
Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse les données financières de chaque placement potentiel afin de repérer les sociétés sous-évaluées présentant un potentiel élevé de plus-value du cours;
- évalue le placement éventuel en fonction du potentiel de revenu, de la valeur actualisée nette et de la croissance des bénéfices;
- examine les données économiques, les tendances du marché, les évaluations des actions, les niveaux des taux d'intérêt, la politique monétaire et d'autres facteurs permettant de déceler les tendances des cycles économiques;
- effectue une analyse qualitative des placements potentiels et peut s'entretenir avec les dirigeants des entreprises afin de choisir les placements dotés d'un potentiel de plus value du cours le mieux ajusté aux risques;
- privilégie dans une certaine mesure les secteurs industriels qui affichent le meilleur potentiel de croissance des bénéfices sans soumettre le fonds à des niveaux déraisonnables de risques;
- négocie activement sur le marché pour tirer profit des occasions qui se présentent, faisant en sorte que le taux de rotation du portefeuille pourrait dépasser 70 %; la négociation active pourrait occasionner une plus grande proportion de gains ou de pertes en capital réalisés (plutôt que non réalisés) sur les titres du portefeuille du fonds et des courtages plus élevés que ce que pourraient présenter d'autres fonds communs de placement. Il n'existe aucune corrélation entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.
- peut investir une part des actifs du fonds dans des valeurs non cotées en bourse;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres d'autres fonds);
- peut recourir aux instruments dérivés (droits, bons de souscription, options et contrats à terme ou à livrer, par exemple) pour améliorer les rendements ou fournir une protection contre les pertes, pourvu que l'utilisation de tels instruments dérivés soit compatible avec les objectifs de placement du fonds et conforme aux règles imposées par les autorités en valeurs mobilière (veuillez consulter la section « Recours aux instruments dérivés » à la page 17);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Toute modification importante de la stratégie de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Investissement dans d'autres fonds communs de placement (FCP)

La majeure partie des actifs du fonds sera investie dans des actions ordinaires de petites sociétés canadiennes. Ainsi, le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif à la liquidité;
- le risque relatif au marché.

Le fonds peut investir une part de son actif dans des titres non cotés en bourse ce qui l'exposera au risque relatif à la liquidité. Si le fonds investit dans des titres de sociétés étrangères ou dans des instruments dérivés, il s'exposera aussi au risque relatifs aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera également au risque reliés aux opérations de prêt de titres.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement de moyen à long terme;
- vous cherchez à investir dans le marché des sociétés à petite et micro capitalisation;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement de moyens à élevés.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue son revenu net et ses gains nets en capital en décembre de chaque année. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Fais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	35,47 \$	118,80 \$	195,97 \$	446,07 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds d'obligations canadiennes
Date d'établissement :	Catégorie A : le 4 juin 1998 Catégorie F : le 7 février 2006
Titres offerts :	Parts de catégories A et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	Catégorie A : 1,00 % Catégorie F : 0,40 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à procurer un revenu en investissant surtout dans des titres à revenu fixe des sociétés canadiennes et de gouvernements du Canada. Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gestionnaire du portefeuille :

- analyse la courbe de rendement afin d'identifier les titres offrant une bonne valeur relative;
- investit dans plusieurs émetteurs différents pour réduire le risque relatif au crédit;
- peut investir jusqu'à 49 % de l'actif net du fonds en valeurs étrangères (y compris les titres d'autres fonds);
- peut investir dans des titres émis par d'autres fonds communs de placement (veuillez consulter la section « Investissements dans d'autres fonds communs de placement » à la page 17);
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour obtenir des revenus additionnels pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18).

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La majeure partie des actifs du fonds sera investie dans des titres canadiens à revenu fixe. Ainsi le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au crédit;
- le risque relatif aux taux d'intérêt.

Si le fonds investit dans des titres étrangers et dans des instruments dérivés, il s'exposera aussi au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. De même, s'il entreprend des opérations de prêt de titres, il s'exposera également au risque relié aux opérations de prêt de titres. Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement de court à moyen terme;
- vous désirez diversifier votre portefeuille de placement;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement de faibles à modérés.

Politique en matière de distributions

Le fonds distribue son revenu net tous les mois et ses gains nets en capital chaque année en décembre. Les sommes distribuées sont réinvesties à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Fonds stratégique d'obligations Mavrix (suite)

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	13,74 \$	43,40 \$	75,89 \$	172,76 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens
Date d'établissement :	Le 25 juin 2004
Titres offerts :	Actions d'une société de fonds communs de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	2,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à procurer une croissance à long terme du capital. Afin d'atteindre cet objectif, le fonds investit uniquement dans des parts du Fonds Canada Mavrix et du Fonds Sierra d'actions Mavrix, que l'on appelle les fonds sous-jacents (ces placements se font dans les parts de catégorie F des fonds sous-jacents). Les objectifs de placement des fonds sous-jacents décrits aux pages 19 et 37 du présent prospectus sont compatibles avec l'objectif de placement du présent fonds. Nous sommes les gérants de ce fonds et des fonds sous-jacents.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement La quasi-totalité des actifs de ce fonds est investi en parts égales de 50 % dans chacun des deux fonds sous-jacents. On trouvera la description du Fonds Canada Mavrix et du Fonds Sierra d'actions Mavrix ainsi que leur stratégie d'investissement aux pages 19 et 37 respectivement.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur La majeure partie des actifs du fonds sera investie dans des parts du Fonds Canada Mavrix et dans le Fonds Sierra d'actions Mavrix. Ainsi le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif aux fonds sous-jacents;
- le risque relié au marché.

Dans la mesure où les fonds sous-jacents investiront dans des instruments dérivés, dans des titres étrangers et dans d'autres fonds, il sera aussi exposé au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. Aussi, dans la mesure où les fonds sous-jacents concluront des opérations de prêt de titres, le fonds sera exposé au risque relié aux opérations de prêt de titres. En tant que série de la Société Fonds séries multiples, le fonds est également sujet au risque relié aux séries.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement de moyen à long terme;
- vous désirez un portefeuille d'actions de grande sociétés canadiennes, bien établies;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement modérés.

Politique en matière de distributions

Le revenu net imposable du fonds, s'il en est, est déclaré et payé en décembre. Les dividendes sont réinvestis à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	2,56 \$	8,08 \$	14,16 \$	32,23 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Exploration

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens
Date d'établissement :	Le 25 juin 2004
Titres offerts :	Actions d'une société de fonds communs de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	2,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement

Le fonds vise à procurer une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes du secteur des ressources naturelles. Afin d'atteindre cet objectif, le fonds investit uniquement dans des parts du Fonds d'exploration Mavrix, que l'on appelle le fonds sous-jacent. Les objectifs de placement du fonds sous-jacent décrits à la page 25 du présent prospectus sont compatibles avec l'objectif de placement du présent fonds. Nous sommes les gérants de ce fonds et du fonds sous-jacent

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Le fonds investit uniquement dans des parts du Fonds d'exploration Mavrix. On trouvera la description du fonds et de sa stratégie de placement à la page 25.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Stratégies de placement

Les actifs du fonds seront investis dans des parts du Fonds d'exploration Mavrix. Ainsi le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relié au marché;
- le risque relatif aux fonds sous-jacents.

Dans la mesure où le fonds sous-jacent investira dans des instruments dérivés, dans des titres étrangers et dans d'autres fonds, il sera aussi exposé au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. Aussi, dans la mesure où le fonds sous-jacent conclura des opérations de prêt de titres, le fonds sera aussi exposé au risque relié à ces opérations. En tant que série de la Société Fonds séries multiples, le fonds est aussi sujet au risque relatif aux séries.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement de moyen à long terme;
- vous désirez investir dans le secteur des ressources;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement de modérés à élevés.

Politique en matière de distributions

Le revenu net imposable du fonds, s'il en est, est déclaré et payé en décembre. Les dividendes sont réinvestis à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	1,03 \$	3,23 \$	5,66 \$	12,89 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation nord-américains
Date d'établissement :	Le 29 juin 2007
Titres offerts :	Actions d'une société de fonds communs de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	2,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à procurer une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes et américaines. Afin d'atteindre cet objectif, le fonds investit uniquement dans des parts du Fonds mondial d'entreprises Mavrix, que l'on appelle le fonds sous-jacent (les placements sont effectués dans les parts de catégorie F du fonds sous-jacent). L'objectif de placement du fonds sous-jacent décrit à la page 31 du présent prospectus est compatible avec l'objectif de placement du présent fonds. Nous sommes le gérant de ce fonds et du fonds sous-jacent.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs..

Stratégies de placement Le fonds investit uniquement dans des parts du Fonds mondial d'entreprises Mavrix. La description du fonds et de sa stratégie de placement se trouve à la page 31.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur Les actifs du fonds seront investis dans des parts du Fonds mondial d'entreprises Mavrix. Ainsi le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif aux devises ;
- le risque relié au marché;
- le risque relatif aux fonds sous-jacents.

Dans la mesure où le fonds sous-jacent investit dans des instruments dérivés, le fonds sera également exposé au risque relatif aux instruments dérivés. Dans la mesure où le fonds sous-jacent conclue des opérations de prêt de titres, le fonds sera aussi exposé au risque relatif aux opérations de prêt de titres. En tant que série de Société Fonds séries multiples Itée, le fonds est aussi sujet au risque relatif aux séries.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à long terme;
- vous désirez un portefeuille de placement diversifié principalement constitué de titres de participation nord-américains et, dans une moindre mesure, de titres de participation autres que nord-américains;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement modérés à élevés.

Politique en matière de distributions

Le revenu net imposable du fonds, s'il en est, est déclaré et payé en décembre. Les dividendes sont réinvestis à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Ce fonds est nouvellement créé.

Fonds séries multiples Mavrix Itée – Séries croissance

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds de titres de participation canadiens
Date d'établissement :	Le 29 juin 2007
Titres offerts :	Actions d'une société de fonds communs de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Admissible à 100 %
Frais de gestion :	2,25 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement

Le fonds vise à procurer une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans les titres de participation de sociétés canadiennes, en privilégiant les sociétés à petite capitalisation. Afin d'atteindre cet objectif, le fonds investit uniquement dans des parts du Fonds de croissance Mavrix, que l'on appelle le fonds sous-jacent (les placements sont effectués dans les parts de catégorie F du fonds sous-jacent). L'objectif de placement du fonds sous-jacent décrit à la page 33 du présent prospectus est compatible avec l'objectif de placement du présent fonds. Nous sommes le gérant de ce fonds et du fonds sous-jacent.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Le fonds investit uniquement dans des parts du Fonds d'exploration Mavrix. La description du fonds et de sa stratégie de placement se trouve à la page 33.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques inhérents au fonds

Les actifs du fonds seront investis dans des parts du Fonds de croissance Mavrix. Ainsi le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif aux liquidités;
- le risque relatif aux marchés.

Dans la mesure où le fonds sous-jacent investit dans des instruments dérivés ou des actions ordinaires de sociétés étrangères, le fonds sera également exposé au risque relatif aux devises, au risque relatif aux instruments dérivés et au risque relatif aux placements étrangers. Aussi, dans la mesure où le fonds sous-jacent conclura des opérations de prêt de titres, le fonds sera également exposé au risque relatif aux opérations de prêt de titres. En tant que série de Société Fonds séries multiples Itée, le fonds est aussi sujet au risque relatif aux séries.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur

Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à long terme;
- vous désirez un potentiel de rendement accru et une gestion proactive des placements;
- vous êtes à l'aise avec des risques de placement élevés.

Politique en matière de distributions

Le revenu net imposable du fonds, s'il en est, est déclaré et payé en décembre. Les dividendes sont réinvestis à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Ce fonds est nouvellement créé.

Détails du fonds

Type de fonds	Fonds de fiducies de revenu et d'obligations canadiennes
Date d'établissement	Le 25 juin 2004
Titres offerts	Actions d'une société de fonds communs de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés	Admissible à 100 %
Frais de gestion	1,75 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement	<p>Le fonds vise à procurer des rendements élevés sur les placements. Afin d'atteindre cet objectif, le fonds investit uniquement dans les parts du Fonds de revenu Mavrix et dans le Fonds stratégique d'obligations Mavrix que l'on appelle les fonds sous-jacents (ces placements se font dans les parts de catégorie F des fonds sous-jacents). La description des objectifs de placement des fonds sous-jacents aux pages 29 et 41 du présent prospectus est compatible avec l'objectif de placement du présent fonds. Nous sommes le gérant de ce fonds et des fonds sous-jacents.</p> <p>Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.</p>
Stratégies de placement	<p>Le fonds investit son actif, dans une proportion presque égale, dans les parts de chacun des fonds sous-jacents. La description et la stratégie de placement du Fonds de revenu Mavrix et du Fonds stratégique d'obligations Mavrix se trouvent aux pages 29 et 41 respectivement.</p>

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds	<p>Les actifs du fonds seront investis dans des parts du Fonds canadien de fiducies de revenu Mavrix et dans le Fonds stratégique d'obligations Mavrix. Ainsi le fonds est exposé aux risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• le risque relatif aux fonds sous-jacents;• le risque relatif au marché;• le risque relatif aux taux d'intérêt;• le risque relatif aux fiducies de revenu;• le risque relatif au crédit. <p>Dans la mesure où les fonds sous-jacents investiront dans des instruments dérivés, dans des titres étrangers et dans d'autres fonds, il sera aussi exposé au risque relatif aux devises, aux instruments dérivés et aux placements étrangers. Aussi, dans la mesure où les fonds sous-jacents concluront des opérations de prêt de titres, le fonds sera exposés au risque relié à ces opérations. En tant que série de la Société Fonds séries multiples, le fonds est aussi sujet au risque relatif aux séries.</p> <p>Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.</p>
--	---

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur	<p>Le fonds peut vous convenir si :</p> <ul style="list-style-type: none">• vous avez des objectifs de placement à moyen terme;• vous désirez un portefeuille d'actions diversifié;• vous êtes à l'aise avec des risques de placement de faibles à modérés.
---------------------------------	---

Politique en matière de distributions

Le revenu net imposable du fonds, s'il en est, est déclaré et payé en décembre. Les dividendes sont réinvestis à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Revenu (suite)

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	12,30 \$	38,78 \$	67,97 \$	154,71 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Détails du fonds

Type de fonds :	Fonds marché monétaire Mavrix canadien
Date d'établissement :	Le 25 juin 2004
Titres offerts	Actions d'une société de fonds communs de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés	Admissible à 100 %
Frais de gestion	1,00 %

Quels types de placement le fonds fait-il ?

Objectifs de placement Le fonds vise à réaliser un revenu à court terme permettant la préservation du capital et des liquidités. Il investit dans des titres de créance à court terme : effet commercial, acceptations bancaires et bons du Trésor.

Toute modification de l'objectif de placement doit être approuvée par les investisseurs.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre l'objectif du fonds, le gérant du portefeuille :

- analyse la courbe de rendement à court terme et les taux d'intérêt;
- peut investir dans plusieurs émetteurs différents pour réduire le risque relatif au crédit;
- analyse la cote de solvabilité et le risque de l'émetteur;
- conserve en moyenne un terme jusqu'à échéance de moins de 90 jours, en y dérogeant de temps à autres pour tirer profit de changements courants ou anticipés des taux d'intérêts;
- peut conclure des opérations de prêt de titres pour réaliser davantage de revenu pour le fonds (voir « Opérations de prêt de titres » en page 18.

Quels sont les risques associés à un placement dans ce fonds ?

Risques relatifs à un placement dans le fonds

La plupart des actifs du fonds seront investis dans des effets du marché monétaire canadien. Ainsi le fonds est exposé aux risques suivants :

- le risque relatif au crédit;
- le risque relatif aux taux d'intérêt.

Dans la mesure où le fonds investirait dans des titres étrangers, il sera aussi exposé au risque relatif aux placements étrangers. Aussi, dans la mesure où le fonds conclura des opérations de prêt de titres, il s'exposera aux risques reliés à ces opérations. En tant que séries de la Société Fonds séries multiples, le fonds est aussi sujet au risque relatif aux séries.

Pour la description complète de ces risques, voir « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » à la page 2.

Qui devrait investir dans ce fonds ?

Profil de l'investisseur Le fonds peut vous convenir si :

- vous avez des objectifs de placement à court terme;
- vous désirez placer temporairement votre argent en attendant d'investir dans un autre fonds;
- vous recherchez des risques faibles de placement.

Politique en matière de distributions

Le revenu net imposable du fonds, s'il en est, est déclaré et payé en décembre. Les dividendes sont réinvestis à moins que vous ne nous avisiez par écrit que vous désirez les recevoir en espèces.

Frais du fonds payés indirectement par les investisseurs

Frais payables sur :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	15,27 \$	48,15 \$	84,39 \$	192,10 \$

Pour obtenir plus de renseignements sur le coût d'un placement dans les fonds, consultez la section « Frais et dépenses » à la page 9.

Fonds communs de placement **MAVRIX**

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MAVRIX

Fonds Canada Mavrix
Fonds diversifié Mavrix
Fonds de dividendes et de revenu Mavrix
Fonds d'exploration Mavrix
Fonds mondial Mavrix
Fonds mondial d'entreprises Mavrix
Fonds de croissance Mavrix
Fonds de revenu Mavrix
Fonds marché monétaire Mavrix
Fonds Sierra d'actions Mavrix
Fonds de petites sociétés Mavrix
Fonds stratégique d'obligations Mavrix
Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Actions ordinaires canadiennes
Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Exploration
Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Fonds mondial d'entreprises
Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Croissance
Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Revenu
Fonds séries multiples Mavrix Itée – Série Revenu à court terme

La notice annuelle, les états financiers, et les rapports de la direction sur le rendement des fonds Mavrix contiennent d'autres informations sur les Fonds Mavrix. Ces documents sont intégrés par renvoi au présent prospectus simplifié, ce qui signifie qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils avaient été reproduits dans le présent document.

Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit de ces documents, en composant, sans frais, le 1 (888) 964-3533, auprès de votre courtier, ou par courriel à : clientservices@mavrixfunds.com.

Ces documents et d'autres informations sur les Fonds Mavrix, comme les circulaires d'information et les contrats importants, peuvent être consultés sur notre site Internet à : www.mavrixfunds.com, ou sur le site de SEDAR à www.sedar.com.

Certaines informations publiées sur ces sites ne sont disponibles qu'en anglais.



Gestion de fonds Mavrix inc.

400-36, rue Lombard, Toronto (Ontario) M5C 2X3
Tél. : (416) 362-3077 Télécopieur : (416) 365-4080
Site Internet : www.mavrixfunds.com
Courriel : clientservices@mavrixfunds.com